



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/78-2002

ISBN 0-660-62162-2



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2002

Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest

Canada

Table des matières

SECTION I : MESSAGES

MESSAGE DU MINISTRE POUR LE PORTEFEUILLE	4
SECRÉTAIRE D'ÉTAT, DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST	6

SECTION II : SURVOL DU MINISTÈRE

<i>A. Mandat, rôles et responsabilités.....</i>	<i>8</i>
<i>B. Rendement économique des provinces de l'Ouest.....</i>	<i>10</i>
<i>C. Lier les activités principales de DEO et les besoins de l'Ouest.....</i>	<i>12</i>
<i>D. Assurer la réalisation des priorités gouvernementales dans l'Ouest canadien....</i>	<i>16</i>

SECTION III : RÉSULTATS

LIENS AVEC LES RESSOURCES.....	18
--------------------------------	----

A. INNOVATION

1. <i>Contexte.....</i>	<i>20</i>
2. <i>Stratégie d'innovation de DEO.....</i>	<i>20</i>
3. <i>Résultats obtenus.....</i>	<i>23</i>
4. <i>Leçons apprises.....</i>	<i>27</i>

B. PARTENARIATS ET COORDINATION

1. <i>Contexte.....</i>	<i>28</i>
2. <i>Résultats obtenus.....</i>	<i>28</i>
3. <i>Leçons apprises.....</i>	<i>32</i>

C. DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET ENTREPRENEURIAT

1. <i>Contexte.....</i>	<i>33</i>
2. <i>Résultats obtenus.....</i>	<i>34</i>
3. <i>Leçons apprises.....</i>	<i>41</i>

D. RECHERCHE ET ANALYSE ÉCONOMIQUES

1. <i>Contexte.....</i>	<i>43</i>
2. <i>Résultats obtenus.....</i>	<i>45</i>

E. PROGRAMMES NATIONAUX

1. <i>Contexte.....</i>	<i>46</i>
2. <i>Programme Infrastructures Canada.....</i>	<i>47</i>
3. <i>Entente de partenariat Canada-Manitoba sur la protection contre les inondations de la vallée de la rivière Rouge.....</i>	<i>50</i>
4. <i>Royal Roads University.....</i>	<i>50</i>

F. PROGRAMMES HÉRITÉS	
1. <i>Contexte</i>	51
2. <i>Résultats obtenus</i>	51
G. INITIATIVES HORIZONTALES	
1. <i>Stratégie de développement durable</i>	52
2. <i>Langues officielles</i>	53
3. <i>Initiative d'amélioration du service</i>	54
4. <i>Gouvernement en direct</i>	55
5. <i>Fonction de contrôleur moderne</i>	56
H. TABLEAUX FINANCIERS.....	57
SECTION IV : APPENDICES	
Initiatives horizontals.....	64

SECTION I : MESSAGES

Message du Ministre pour le Portefeuille

L'aube du XXI^e siècle a été témoin du développement de l'économie mondiale du savoir. Depuis les dix dernières années, le gouvernement du Canada travaille à créer des conditions propices aux Canadiens et aux Canadiennes afin qu'ils soient bien placés et possèdent les outils et les compétences nécessaires pour saisir les possibilités qu'offre la nouvelle économie.

Le gouvernement a d'abord résorbé le déficit et assaini les finances publiques, puis il a consenti d'importantes réductions d'impôt aux sociétés et aux particuliers et simplifié l'administration fédérale. Au cours de la dernière décennie, le Canada s'est également doté d'une infrastructure de recherche et de développement (R-D) impressionnante et est devenu l'un des pays les plus branchés du monde. Il est maintenant le chef de file mondial en ce qui concerne l'accès par personne aux technologies de l'information et à Internet.

La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba voient les retombées de ces investissements. Le succès du Canada peut se mesurer par le fait que nous avons le taux de croissance le plus rapide des pays du G7 en ce qui a trait notamment aux dépenses en R-D du secteur privé, aux demandes de brevets à l'étranger, à l'intensité de la R-D et au nombre de travailleurs affectés à la R-D.

Cependant, dans cette course mondiale, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. C'est pourquoi, en février 2002, le gouvernement a lancé la *Stratégie d'innovation du Canada*. Cette stratégie vise à favoriser une culture d'innovation au Canada, à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes et à faire en sorte que la feuille d'érable soit synonyme d'excellence dans le monde. Cette stratégie est bien implantée dans cette riche région de l'Ouest canadien.

La *Stratégie d'innovation du Canada* présente des possibilités dans quatre domaines clés : créer de nouvelles connaissances et commercialiser ces idées rapidement et efficacement, faire en sorte que le Canada possède suffisamment de personnes hautement qualifiées pour faire face à la concurrence à l'échelle mondiale, moderniser nos politiques d'affaires et de réglementation afin de promouvoir l'entrepreneuriat, et soutenir l'innovation à l'échelle locale afin que nos collectivités continuent d'attirer des investissements et des débouchés.

Les membres du Portefeuille de l'Industrie:

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada*
- Commission canadienne du tourisme*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

* Organisation non tenue de soumettre un rapport sur le rendement.

Pour mettre au point cette stratégie, nous parlons aux Canadiens et aux Canadiennes d'un bout à l'autre du pays afin de dresser un plan d'action pour la prochaine décennie. La *Stratégie d'innovation du Canada* n'est pas un programme du gouvernement : elle fait appel à la collaboration de tous les secteurs de l'économie afin d'atteindre des objectifs ambitieux pour l'avenir. Le plan d'action proposera des façons dont le gouvernement, le monde des affaires, le milieu universitaire et les collectivités pourront atteindre les objectifs nationaux.

Le portefeuille de l'Industrie, composé de 15 ministères et organismes, est un important outil de promotion de l'innovation au Canada. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) joue un rôle clé au sein du portefeuille de l'Industrie. Je suis donc heureux de présenter le rapport sur le rendement de cet organisme pour 2001-2002.

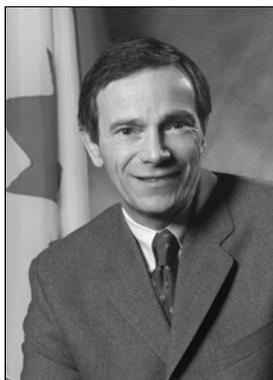
Au cours de la dernière année, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a contribué de façon significative au développement de l'Ouest canadien. S'appuyant sur ses nombreuses réussites en matière de promotion de l'innovation dans l'Ouest canadien, DEO a continué d'investir de façon stratégique afin de mettre en valeur les forces actuelles et de développer de nouveaux domaines d'expertise. Travaillant en partenariat avec tous les ordres de gouvernement, les collectivités, les instituts de recherche et le secteur privé, DEO a réussi à générer de nouvelles ressources et à instaurer des conditions favorables à la croissance de grappes d'innovation émergentes, telles que les nouveaux médias, les technologies de la santé et les microtechnologies. Par le biais de son Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, qui compte plus de 100 points de service répartis dans les quatre provinces de l'Ouest, DEO a également continué de fournir aux petites entreprises l'information et les ressources dont elles ont besoin pour croître et réussir. De plus, le soutien du Ministère à l'égard de la recherche et de l'analyse économique a permis de définir les forces et les priorités régionales, et fournira une base plus solide pour l'élaboration de nouveaux programmes et de nouvelles politiques. DEO édifie une structure économique et un secteur commercial dans l'Ouest qui sont à la fois innovateurs, axés sur l'avenir et compétitifs à l'échelle mondiale, et dont tous les Canadiens et Canadiennes bénéficieront.

La liste des réalisations ne s'arrête pas là. Je vous invite à consulter le rapport sur le rendement de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada afin de découvrir les nombreuses façons dont DEO contribue au développement et à la croissance économiques du Canada.

En travaillant ensemble, nous contribuons à faire du Canada un pays plus fort et plus prospère pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

Allan Rock, ministre de l'Industrie

MESSAGE DE :



Stephen Owen
SECÉTAIRE D'ÉTAT
(DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST)

Comme nous l'ont appris les récents bouleversements mondiaux, le bien-être économique de l'Ouest canadien et l'économie canadienne demeurent vulnérables aux grandes influences. C'est la raison pour laquelle Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) travaille avec et pour les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest au soutien du développement d'une économie innovatrice, solidaire, durable et diversifiée dans l'Ouest canadien. Au cours du dernier exercice, le travail et l'investissement du Ministère dans l'Ouest canadien ont produit des résultats prometteurs.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada investit depuis 15 ans dans l'Ouest. Depuis sa création en 1987, DEO a pour mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région dans la politique économique nationale. L'an dernier, la réalisation du mandat de DEO a été guidée par quatre principales orientations stratégiques qui tiennent lieu de carnet de route et de cadre pour toutes ses activités : l'innovation, les partenariats et la coordination, le développement des entreprises et l'entrepreneuriat, la recherche et l'analyse économiques.

L'innovation est le catalyseur de la diversité économique et elle a constitué la grande priorité du Ministère durant de nombreuses années. Dans le cadre de la Stratégie d'innovation du Canada, DEO redouble d'efforts pour aider l'Ouest à opérer la transition vers une économie fondée sur le savoir. En 2001-2002, DEO a augmenté le montant de ses subventions et contributions dans des projets d'innovation de 44 p. cent à 57,5 p. cent. Un peu plus de la moitié de ce financement a été alloué aux sciences de la santé. Par le développement de l'infrastructure du savoir, l'amélioration de la commercialisation de la technologie et la création d'une capacité d'innovation, nous aidons les entreprises et les collectivités à s'adapter aux marchés en évolution et à profiter de nouveaux débouchés.

Les partenariats constituent les fondations de la prospérité économique. DEO joue un rôle essentiel dans l'élaboration de partenariats fédéral provinciaux, comme les Ententes pour le développement urbain et les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) ainsi que dans l'exécution d'initiatives nationales comme le programme Infrastructures Canada. Ces contributions aident à créer des collectivités durables qui sont socialement, économiquement et environnementales saines.

L'entrepreneuriat est le moteur de la croissance économique. En 2001-2002, DEO a mis l'accent sur l'amélioration de la gestion des compétences en marketing international des entreprises de l'Ouest en accélérant l'adoption du commerce électronique et en offrant l'accès au capital. Le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien de DEO, avec ses 100 points de service et plus, assure la présence du Ministère dans toutes collectivités urbaines, rurales, nordiques, francophones et autochtones.

Les projets de recherche parrainés par DEO donnent au Ministère la possibilité de découvrir les tendances et de prévoir les résultats, ce qui lui permet d'être le porte-parole de l'Ouest à Ottawa et d'être l'agent du changement du gouvernement du Canada dans l'Ouest. Notre rôle consiste aussi à atténuer les effets des désastres naturels, de la fermeture des bases des forces canadiennes et des changements aux programmes fédéraux.

Au cours de l'année à venir, le Ministère continuera à évoluer en renouvelant et en définissant plus avant ses activités dans ses principaux domaines d'intervention : l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables. En appuyant l'adoption de solutions locales aux défis locaux, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada aide les Canadiennes et les Canadiens de l'Ouest à assurer leur propre avenir en contribuant à la création d'une économie diversifiée, dynamique et durable.

L'honorable Stephen Owen

SECTION II. SURVOL DU MINISTÈRE

A. MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

En vertu de la *Loi de 1988 sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a pour mandat de :

- promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien;
- coordonner les activités économiques fédérales dans l'Ouest;
- faire valoir les intérêts des Canadiens de l'Ouest dans les décisions nationales.

À titre de membre du portefeuille de l'Industrie, DEO contribue au programme microéconomique du gouvernement, qui consiste à assurer la transformation du Canada en économie fondée sur le savoir.

DEO favorise une économie innovatrice, durable, diversifiée, entrepreneuriale et solidaire dans l'Ouest canadien. Les programmes et services mettent l'accent sur l'innovation, l'entrepreneuriat et les partenariats qui permettent d'ériger des collectivités durables, et sur des recherches qui donnent lieu à une meilleure compréhension des problèmes de l'Ouest et sur la défense des intérêts des Canadiens de l'Ouest.

Le Ministère est également appelé à mettre en œuvre des programmes nationaux et, au besoin, à réagir aux conséquences économiques des catastrophes naturelles, des fermetures de bases et d'autres situations découlant des changements aux politiques fédérales. Dans toute la mesure du possible, le Ministère exécute ces activités en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et les intervenants locaux.

L'innovation est l'avenir de l'Ouest. DEO soutient le développement du système d'innovation de l'Ouest en consolidant l'infrastructure du savoir, en suscitant du financement nouveau pour la recherche et le développement et en contribuant à l'accélération du rythme de commercialisation de la technologie.

L'entrepreneuriat, c'est l'esprit d'initiative de l'Ouest. DEO stimule le développement des entreprises et l'entrepreneuriat en offrant des services de perfectionnement des compétences en affaires et des services consultatifs, en facilitant l'accès au capital et en permettant aux petites et moyennes entreprises d'embaucher de récents diplômés en marketing et en technologie pour les aider à dresser et mettre en œuvre des plans de marketing et à adopter de nouvelles technologies.

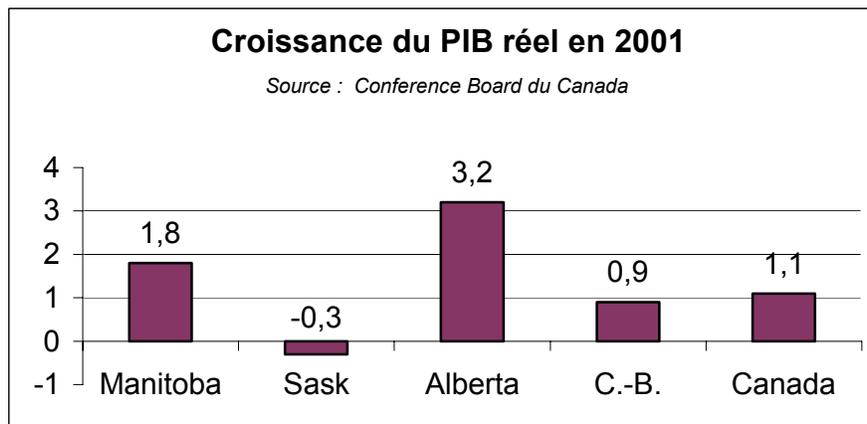
Les partenariats et les collectivités durables qu'ils permettent d'ériger sont l'atout de l'Ouest. Conscient des avantages concurrentiels de la coopération et des alliances stratégiques, DEO travaille au raffermissement des partenariats avec différents paliers de gouvernement, l'industrie, les universités et les organisations bénévoles afin de développer les capacités des collectivités rurales, nordiques et urbaines.

Les recherches économiques et la défense des intérêts accentuent la valeur de l'Ouest. DEO parraine des projets de recherche économique dans des domaines clés comme la recherche médicale, la croissance et le développement des petites entreprises, la capacité de l'infrastructure de recherche, les défis du développement urbain et les grandes tendances économiques et sociales. Les résultats de ces recherches servent à l'élaboration des politiques et des programmes pour répondre aux besoins et aux aspirations de l'Ouest. Le Ministère se livre aussi à des activités de promotion des intérêts de l'Ouest pour veiller à ce qu'on tienne compte des besoins de l'Ouest dans les décisions de politique nationale.

Le Ministère a son bureau principal à Edmonton, en Alberta, dans des locaux qu'il partage avec le bureau régional de l'Alberta. Il y a des bureaux régionaux dans chacune des autres provinces de l'Ouest, à Winnipeg, Saskatoon et Vancouver, et un bureau de liaison à Ottawa. Le Ministère a également ouvert des bureaux satellites à Calgary, Regina et Victoria. Le sous-ministre a son bureau à Edmonton et les sous-ministres adjoints ont les leurs à Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg et Ottawa. Chaque sous-ministre adjoint de l'Ouest est chargé de l'exécution des programmes et de la prestation des services dans sa région et il assume également des responsabilités ministérielles. Le sous-ministre adjoint à Ottawa joue le rôle principal dans les activités ministérielles de défense des intérêts de l'Ouest canadien.

B. RENDEMENT ÉCONOMIQUE DES PROVINCES DE L'OUEST EN 2001¹

L'économie de l'Ouest canadien demeure fortement tributaire des ressources naturelles par rapport au reste du pays. L'activité économique des secteurs primaires de l'agriculture, de la foresterie et de l'exploitation minière/énergie a représenté plus de 12 p. 100 du PIB de l'Ouest en 2001 comparativement à moins de 3 p. 100 pour le reste du Canada. Du point de vue économique, l'année 2001 a nettement démontré quelques-uns des défis fondamentaux auxquels doivent faire face les provinces de l'Ouest, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique en particulier ayant été durement touchées par des événements défavorables dans des secteurs clés.



Manitoba

L'économie bien diversifiée du Manitoba a contribué à amortir le choc économique découlant des événements du 11 septembre 2001, même si l'économie a légèrement ralenti, car plus de 80 p. 100 des exportations de la province vont aux États-Unis. La création d'emplois a stagné et le PIB réel a crû de seulement 1,8 p. 100, comparativement à 2,6 p. 100 l'année précédente.

Toutefois, les dépenses de consommation au Manitoba sont demeurées stables en raison de la bonne situation de l'emploi et de la performance de la province en matière de création d'emplois depuis plusieurs années. Les ventes au détail ont augmenté de près de 6 p. 100 en 2001, par rapport à seulement 4 p. 100 en 2000. Le marché de l'habitation s'est remis d'une piètre performance en 2000, les mises en chantier ayant bondi de 16 p. 100 et les ventes d'habitations existantes ayant augmenté de 8 p. 100.

¹ Toutes les données et l'information sur le rendement économique proviennent du Conference Board du Canada, du département d'économie de la Banque de Montréal, du département d'économie de RBC Groupe financier ainsi que du Moniteur micro-économique et des services de données de Strategis, d'Industrie Canada.

Les revenus agricoles ont représenté un autre facteur favorable en 2001, le secteur agricole ayant été moins touché par la sécheresse et ayant continué de tirer profit de sa diversité. L'industrie du bétail en particulier a connu une bonne année.

Saskatchewan

La Saskatchewan a connu une année difficile en 2001, l'économie de la province a régressé en valeur réelle pour la première fois depuis 1992. L'effet conjugué d'une grave sécheresse dans le secteur agricole et d'un fléchissement de l'investissement des entreprises n'a pu être compensé par une bonne année dans le secteur de l'énergie. Dans l'ensemble, le PIB réel a diminué de 0,3 p. 100 tandis que l'emploi a chuté de près de 3 p. 100. Les difficultés qu'éprouve l'agriculture ont été clairement démontrées en 2001, ce secteur ayant subi 7 900 pertes nettes d'emplois.

Le ralentissement agricole s'est répercuté sur le secteur des services, des pertes d'emplois ayant également été enregistrées dans le commerce de détail, les transports et les services d'hébergement et d'alimentation. Les ventes au détail ont augmenté de seulement 3 p. 100 et les mises en chantier ont diminué de 5 p. 100 en raison du recul de la consommation. Les pertes d'emplois ont entraîné soit un exode des habitants de la Saskatchewan vers d'autres provinces, soit une diminution de la population active, ce qui a donné lieu à un taux de chômage de seulement 5,8 p. 100 en 2001 par rapport au taux national de 7,2 p. 100. Le taux de chômage relativement faible masque un grave problème en Saskatchewan : l'important exode net de la population en âge de travailler se poursuit à un rythme accéléré.

Alberta

L'Alberta est la seule province à avoir enregistré une croissance du PIB réel de plus de 2 p. 100 en 2001, la solide demande de consommation intérieure ayant donné lieu à une croissance réelle de 3,2 p. 100, en dépit d'une diminution des prix de l'énergie par rapport à l'année précédente et d'une réduction consécutive de l'activité d'exploration et d'exploitation dans le secteur du pétrole et du gaz. L'importance de l'investissement, particulièrement dans des projets d'exploitation des sables bitumineux du Nord, a contribué à une performance économique supérieure aux prévisions. Les dépenses de consommation sont demeurées élevées, les ventes au détail, stimulées par l'efficacité de la création d'emplois, une migration d'entrée continue et le taux de chômage le plus bas du pays à 4,6 p. 100, ayant augmenté de près de 10 p. 100. Les mises en chantier, qui ont également augmenté de 10 p. 100, et de plus de 11 p. 100 dans le marché de Calgary, traduisaient la confiance du consommateur.

Colombie-Britannique

Le rendement économique de la Colombie-Britannique en 2001 fut caractéristique du ralentissement économique des provinces de l'Ouest, alors que les prix des ressources naturelles ont chuté en raison du fléchissement de l'activité économique internationale. La faiblesse renouvelée du secteur primaire de l'exploitation forestière et le déclin de la

demande américaine de produits forestiers à valeur ajoutée et d'autres produits d'exportation de C.-B. ont considérablement nui à l'économie. Le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis a durement frappé la province, les droits d'importation aux États-Unis ayant atteint des niveaux excessifs, ce qui a entraîné des fermetures d'usine et provoqué des difficultés économiques semblables à celles auxquelles l'industrie de la pêche a fait face quelques années plus tôt. La croissance du PIB réel n'a pas atteint 1 p. 100 et l'emploi a diminué.

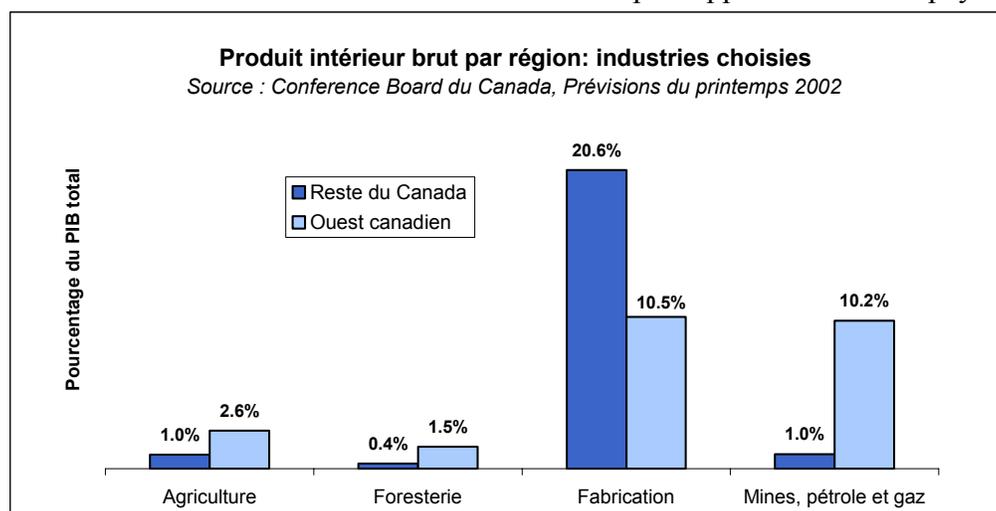
L'année 2001 a également exposé la double nature de l'économie de la Colombie-Britannique, la région métropolitaine de Vancouver, à l'économie plus diversifiée, ayant fait bien meilleure figure que le reste de la province. La diminution des taux d'intérêt et d'imposition a permis de maintenir les dépenses de consommation à un bon niveau dans cette région, et les prévisions annoncent toujours une amélioration pour 2002 en raison de la reprise des exportations des secteurs autres que ceux des ressources et de la relance de l'activité touristique, qui a périclité après le 11 septembre. La reprise économique dans le reste de la province, et en particulier dans les régions nordiques tributaires des ressources, demeurera mitigée.

C. LIER LES ACTIVITÉS PRINCIPALES DE DEO ET LES BESOINS DE L'OUEST

La clé de l'élaboration de politiques et de programmes pour résoudre les questions économiques de l'Ouest canadien consiste en premier lieu à comprendre la nature de ces questions. Les activités principales du Ministère dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat et des partenariats, par le truchement de collectivités durables, sont conçues de manière à relever les défis particuliers de l'Ouest.

Innovation : *De l'exportation des ressources naturelles à l'innovation, par l'entremise de la connaissance*

Malgré l'importance des progrès vers la diversification, l'économie de l'Ouest canadien demeure fortement tributaire des ressources naturelles par rapport au reste du pays.

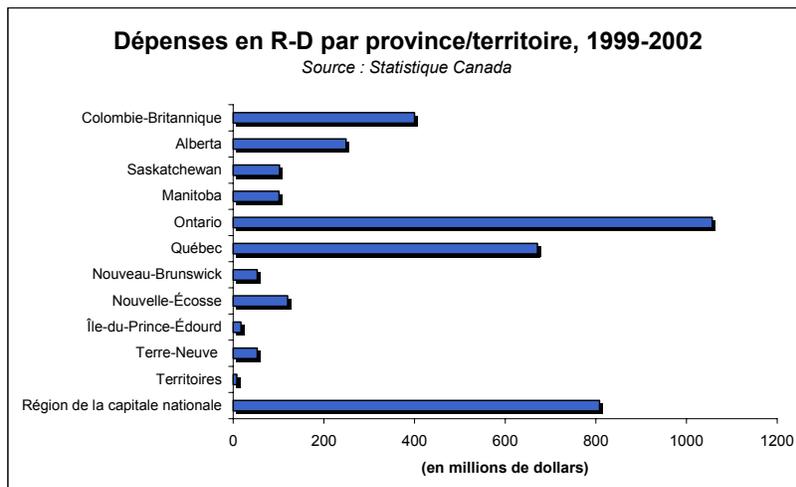


La prospérité relative de l'Ouest canadien repose dans une large mesure sur l'exportation de cette production de ressources naturelles vers d'autres régions du monde. La performance économique de nombreuses industries de services et de transformation en aval et les activités économiques et de vente au détail de nombreuses collectivités et régions rurales sont étroitement liées aux principaux secteurs des ressources naturelles de l'Ouest. Les industries de l'exploitation minière, de la foresterie et de l'agriculture et l'industrie de la pêche au saumon de la Colombie-Britannique représentent des secteurs de grand changement économique. Chaque industrie fait face à des défis particuliers et il n'y a pas de solution unique pour toutes ces industries.

Dans la nouvelle économie, la connaissance est devenue aussi importante que les ressources naturelles, le capital physique et les capitaux comme source de croissance économique. La connaissance et l'innovation procurent aux économies leurs avantages concurrentiels dans le marché mondial.

La quantité d'activités de recherche et de développement est un bon indicateur de l'innovation. Le gouvernement est déterminé à accroître les investissements dans l'innovation et la recherche dans toutes les régions du pays pour faire passer le Canada de son quatorzième rang actuel aux cinq premiers rangs parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dans le domaine de la recherche et du développement en augmentant au moins du double les dépenses fédérales en R-D. La Stratégie d'innovation du Canada prévoit des engagements supplémentaires en vue de l'amélioration du rendement national en matière d'innovation.

DEO s'efforce d'accroître la quantité de R-D et d'améliorer les systèmes régionaux d'innovation de l'Ouest. Il finance la démonstration de nouvelles technologies dans les domaines de la télémédecine, de l'environnement et de la médecine. Il finance des centres d'innovation et des bureaux de commercialisation de la technologie universitaire. DEO a également créé des fonds d'emprunt avec des prêteurs du secteur privé, dont l'objectif est de stimuler la mise au point et la commercialisation de nouvelles technologies.



Entrepreneuriat : La clé de la croissance et de l'emploi

Le rôle que jouent les petites entreprises est un autre facteur clé du défi du développement et de la diversification économiques de l'Ouest. Les petites entreprises et les micro-entreprises représentent environ 50 p. 100 de tous les emplois de l'Ouest canadien, soit environ 5 p. 100 de plus que dans le reste du Canada. Cette différence est attribuable en partie au nombre de fermes familiales de l'Ouest qui sont comptées comme des petites entreprises. La capacité de création d'emplois de la petite entreprise a fait de celle-ci un objet de politique de développement économique de plus en plus important.

Les petites entreprises de l'Ouest canadien connaissent de nombreuses difficultés. Malgré le grand nombre de gens qu'il emploie, ce secteur représente un faible pourcentage de la production économique totale et un pourcentage encore plus faible des exportations. Les besoins spéciaux des petites entreprises lorsqu'il s'agit d'exporter, d'embaucher une main-d'œuvre qualifiée, d'adopter de nouvelles technologies, d'obtenir le financement nécessaire au démarrage et à la croissance et d'élaborer des stratégies de mise en marché et de gestion doivent tous être examinés et comblés dans le contexte de l'Ouest.



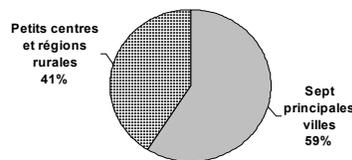
Partenariats : Bâtir un avenir durable pour l'Ouest canadien

L'esprit de coopération a bâti l'Ouest et ses collectivités et a modelé la vie de ses habitants. Aujourd'hui, la coopération à l'échelon local et régional est le fondement d'un avenir durable. Les partenariats de DEO sont conçus pour relever des défis particuliers dans les centres urbains et dans les collectivités rurales et nordiques.

Le déplacement des populations vers les sept grands centres urbains de l'Ouest canadien soulève un défi dont la résolution passe par le partenariat. De 1966 à 1996, les villes représentaient 87,6 p. 100 de la croissance totale de la population de l'Ouest canadien² comparativement à 41,4 p. 100 dans le reste du Canada. Trois des quatre villes canadiennes à la croissance la plus rapide étaient durant cette période des villes de l'Ouest.³ Une grande partie de cette croissance est attribuable à l'immigration et au taux élevé de natalité de la population autochtone.

LA PLUPART DES 9 MILLIONS DE CANADIENS DE
L'OUEST VIVENT DANS LES GRANDES VILLES
Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary,
Vancouver, Victoria

Source : Conference Board du Canada, Prévisions 2002



DEO a pu réunir des partenaires du gouvernement, de l'industrie et des collectivités pour examiner les questions de développement urbain et communautaire et a pu établir des ententes multipartites comme l'Entente sur le développement de Winnipeg, l'Accord de Vancouver et les stratégies de compétitivité d'Edmonton et de Regina.

L'Ouest rural connaît ses propres difficultés économiques, notamment une baisse et un vieillissement de sa population, et une dépendance considérable à l'égard des ressources primaires. L'industrie agricole traditionnelle est en période de profonde transformation alors qu'elle emploie de moins en moins de gens et représente une part décroissante de la production économique régionale. De plus, de nombreuses petites collectivités qui dépendent d'une seule industrie éprouvent des difficultés lorsque cette industrie doit s'adapter aux réalités économiques internationales. Les partenariats de DEO avec les sociétés d'aide au développement des collectivités sont déterminants dans le soutien et l'édification des collectivités rurales et la mise en œuvre de mesures d'adaptation comme l'Entente pour l'adaptation économique des collectivités côtières touchées par la diminution de la pêche du saumon en Colombie-Britannique, conclue à la fin des années 1990, dans le but d'aider les collectivités côtières à s'ajuster à la baisse des stocks de saumon.

La région nordique de l'Ouest se répartit en deux ensembles distincts. D'un côté, un petit nombre de collectivités industrielles « urbaines » (p. ex., Thompson et Fort McMurray) tirent leur économie de grandes activités d'extraction de ressources dans les secteurs des

² Canada West Foundation; Cities @ 2000 – Canada's Urban Landscape.

³ De 1966 à 1996 : Oshawa (168,1 %); Calgary (148,5 %); Edmonton (115,0 %); Vancouver (105,3 %).

mines, des forêts, de l'énergie hydroélectrique, du pétrole et du gaz. Ces collectivités «développées» ont tendance à avoir des populations relativement grandes, une présence importante des secteurs privé et public, des liaisons de transport relativement bonnes, des revenus par habitant élevés, des taux de chômage faibles et une économie salariale dominante. Les autres collectivités ont tendance à être relativement «sous-développées» et, dans une grande mesure, autochtones. Contrairement aux «collectivités urbaines», ces collectivités, à la croissance rapide, ont tendance à avoir une population moins nombreuse, des niveaux de pauvreté et de chômage élevés, d'importants problèmes sociaux, à manquer de logements et d'autres infrastructures convenables, à manquer de débouchés dans le secteur privé et à dépendre davantage d'activités économiques non salariales.

On estime que la population autochtone connaîtra une croissance démographique de 52 p. 100 de 1991 à 2016⁴. Les populations autochtones se déplacent en nombres records vers les centres urbains à la recherche de débouchés économiques et cette migration soulève des défis en matière de politique socio-économique. Comme groupe, les Autochtones connaissent un taux moindre de participation à la population active, touchent des revenus moindres et sont plus dépendants de l'aide sociale que les Canadiens non autochtones⁵. Pour aider les Autochtones à participer et à prospérer dans la société de l'Ouest canadien, les questions de formation, d'emploi et de développement économique doivent être abordées d'une manière intégrée et coordonnée.

D. ASSURER LA RÉALISATION DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES DANS L'OUEST CANADIEN

Dans *Le rendement du Canada 2001*, la présidente du Conseil du Trésor a présenté une série d'indicateurs sociaux qui sont directement liés aux thèmes du discours du Trône 2001. Ces indicateurs sont : les débouchés économiques et l'innovation au Canada, la santé des Canadiens, l'environnement canadien et la force des collectivités canadiennes.

À titre de membre du portefeuille fédéral de l'Industrie, DEO s'efforce de mettre en œuvre le programme économique du gouvernement dans l'Ouest canadien. Pour ce faire, le Ministère collabore étroitement avec d'autres ministères et d'autres partenaires nationaux, provinciaux et locaux pour bâtir une économie dynamique et aider les Canadiens de l'Ouest à passer à une économie axée sur le savoir.

Au premier plan de cette initiative figurent les efforts de DEO en matière d'innovation. Le Ministère a réussi, avec ses partenaires de l'industrie et universitaires, à mettre sur pied un réseau d'universités de l'Ouest vouées à la commercialisation de la recherche universitaire. DEO travaille aussi avec l'industrie pour développer les capacités à l'avant-garde axées sur le savoir dans les nouvelles économies comme la télémédecine, la biotechnologie, l'océanologie, l'industrie des piles à combustible, et les matériaux industriels de pointe.

⁴ Rendement et potentiel, 2001-2001, chapitre 4; Maximiser le réservoir de talent du Canada, Conference Board du Canada, 2000.

⁵ Rapport de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, novembre 1996.

Un autre élément essentiel de la mission de DEO est de travailler avec les petites et moyennes entreprises (PME) des centres urbains et des régions rurales pour faire en sorte qu'elles exploitent au maximum leur potentiel de création d'emplois et contribuent ainsi à soutenir la croissance économique dans l'Ouest. Le réseau de prestation de services de DEO dans l'Ouest canadien veille à ce que les exploitants de petites entreprises de toutes les régions géographiques aient accès à l'information requise pour démarrer et assurer la croissance de leur entreprise. DEO prête une attention particulière aux groupes comme les femmes entrepreneurs, les personnes ayant une incapacité, les francophones et les peuples autochtones qui doivent relever des défis uniques au chapitre du démarrage d'entreprise. Outre les conseils et l'accès aux capitaux pour le démarrage d'entreprise, le Ministère veille aussi à ce que les propriétaires de petites entreprises aient accès à des professionnels qualifiés pour les aider à innover et à pénétrer de nouveaux marchés internationaux. Au moyen de programmes comme Premiers emplois en sciences et technologie et le Programme d'emploi en commerce international, DEO permet aux PME d'embaucher des jeunes diplômés brillants et qualifiés qui autrement accepteraient des postes mieux rémunérés dans les grandes entreprises ou à l'extérieur de l'Ouest.

DEO joue un rôle important dans l'édification de collectivités fortes et sûres dans l'Ouest urbain et rural. En ce qui concerne le développement urbain, DEO reconnaît que les villes de l'Ouest gagnent en importance comme moteurs économiques régionaux et nationaux. Les ententes tripartites (entre les administrations fédérale, provinciales et municipales) de développement urbain sont l'un des instruments qu'utilise le Ministère pour saisir les occasions et relever les principaux défis qui se présentent aux grandes villes de l'Ouest. DEO est également actif dans l'élaboration de politiques et le parrainage de projets de recherche sur les priorités économiques des centres urbains.

DEO offre également son soutien aux collectivités en travaillant avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales à l'exécution du programme Infrastructures Canada dans l'Ouest canadien. DEO est un partenaire efficace dans la réalisation de l'objectif du gouvernement du Canada visant à créer un environnement sain. La stratégie de développement durable (Section III (G)) du Ministère définit trois objectifs qui contribuent à la réalisation des objectifs prioritaires et qui sont la salubrité de l'air, une eau saine et la conservation des espaces naturels du Canada.

SECTION III : RÉSULTATS

LIENS AVEC LES RESSOURCES

En 2001-2002 les dépenses de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada par résultat stratégique ont été les suivants :

Dépenses en subventions et contributions en 2001-2002 par résultat stratégique (en millions de \$)

RÉSULTATS STRATÉGIQUES	DÉPENSES	POURCENTAGE
Innovation		
- Subventions	10,0	
- Contributions	23,3	
Total partiel - Innovation	33,3	16,5%
Développement de l'entreprise et Entrepreneuriat		
- discrétionnaire	78,5	
- prévu par la loi	23,7	
Total partiel - Développement de l'entreprise et Entrepreneuriat	102,2	50,7%
Partenariats	27,4	13,6%
Recherche et analyse économique	1,0	0,5%
Programmes nationaux	37,8	18,7%
Total	201,7	100,0%

Le ministère reconnaît que le savoir et l'innovation donnent aux économies un avantage concurrentiel sur le marché mondial. Cela se vérifie particulièrement dans l'Ouest où les économies dépendent énormément des marchés internationaux. DEO a modifié considérablement son orientation stratégique afin que celle-ci reflète davantage l'importance de développer une nouvelle économie. Au cours des prochaines années, les modèles de dépenses du Ministère changeront car le type de projets approuvés en 2001-2002 a changé pour se concentrer principalement sur l'innovation.

En 2001-2002 les approbations par résultat stratégique et par catégorie d'activité étaient les suivantes :

**Approbation des subventions et des contributions
par résultat stratégique (en millions de \$)
du 1^e avril 2001 au 31 mars 2002**

Résultat stratégique	Approbations	Pourcentages
Innovation	63,5	57,5
Développement de l'entreprise et entrepreneuriat	22,0	19,9
Partenariats	23,4	21,2
Recherche et analyse économiques	1,5	1,4
Total	110,4	100,0

A. INNOVATION

Objectif/Engagement clé :

Renforcer le système d'innovation de l'Ouest canadien

1. Contexte

Depuis sa création, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada investit dans l'innovation. Par le truchement du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien (PDEO), le Ministère a investi dans de nouveaux produits et de nouvelles technologies et dans l'accroissement de la productivité d'une industrie. Des investissements à l'échelle sectorielle ont été faits dans des secteurs de la nouvelle économie comme les industries de l'environnement, les technologies médicales, les télécommunications et l'aérospatiale. Par l'entremise des ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), le Ministère a injecté des montants importants dans l'infrastructure du savoir, la commercialisation de la technologie, les démonstrations de technologie, les centres d'innovation, les études visant à examiner les lacunes aux premières étapes de financement et la productivité de l'industrie par l'adoption de nouvelles technologies. De 1988 à 1999, DEO a investi 445 millions de dollars dans 2 590 projets d'innovation, suscité 2,3 milliards de financement secondaire et créé un nombre estimatif de 22 000 emplois.⁶

2. Stratégie d'innovation de DEO

Au cours de la dernière année, DEO s'est concentré sur le renforcement du système d'innovation de l'Ouest canadien en mettant l'accent sur le soutien au repérage et à la croissance de « grappes » dans des secteurs clés de l'économie de l'Ouest. Les grappes sont des systèmes d'innovation axés sur un secteur technologique particulier, elles sont mondialement concurrentielles et attirent des ressources dans le domaine. Étant donné que l'innovation se produit à l'échelon régional, DEO a constitué de nombreux partenariats avec des gouvernements provinciaux, des universités, des collectivités et d'autres organisations pour relever les défis de l'innovation qui se présentent à l'Ouest canadien. L'innovation n'est pas un processus linéaire, mais est favorisée par un environnement dans lequel un certain nombre de facteurs sont optimaux :

- une infrastructure du savoir (universités, laboratoires de recherche) qui crée de nouvelles technologies et une main-d'œuvre qualifiée;
- un financement patient suffisant pour appuyer la commercialisation de technologies (capital de risque de départ);

⁶ Source : base de données sur les projets de DEO.

- des organisations qui facilitent les communications entre les intervenants du système d'innovation (associations industrielles, forums intergouvernementaux);
- des entreprises ayant la capacité de mettre au point et d'adopter de nouvelles technologies, avec des liens aux marchés local et mondial;
- un environnement commercial propice à l'innovation.

Bon nombre des investissements de DEO dans l'innovation ont préparé la voie à la croissance de grappes naissantes. Par exemple, l'investissement rapide de DEO dans les piles à combustible a positionné l'industrie pour un investissement subséquent du Conseil national de recherches. L'investissement original de DEO dans le Programme de Stage en commercialisation de la technologie, de WestLink, a tracé la voie pour le programme national de stages du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

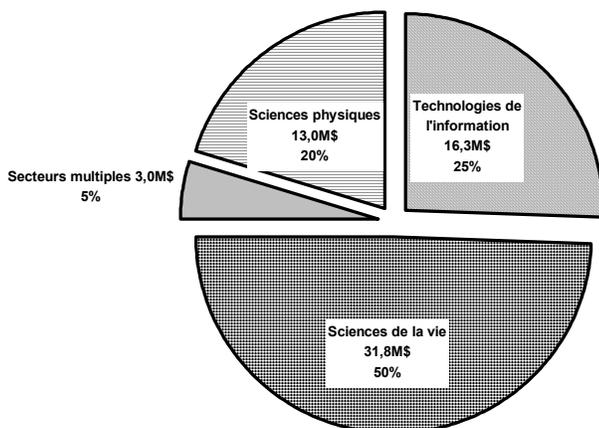
L'investissement de DEO dans le Centre d'innovation pour les nouveaux médias (NewMIC), à Vancouver, a donné lieu à la constitution de partenariats de recherche et suscité du financement de grands intervenants de l'industrie comme Sony, Nortel, Telus, Electronic Arts, Sierra Wireless et IBM. DEO a également travaillé avec le D^r Henry Friesen et le Canada West Health Innovation Council pour cerner des occasions dans les domaines de la recherche en santé et des nouvelles technologies, pour limiter les coûts, trouver de nouvelles sources de revenus et aborder les dépenses en santé comme un stimulant économique plutôt que comme un simple centre de coûts.

3.1 Résultats obtenus

Au cours de l'exercice 2001-2002, DEO a approuvé des investissements de 63,5 millions de dollars dans des projets d'innovation. Les graphiques qui suivent présentent les secteurs, les activités et les investissements suscités par les projets d'innovation parrainés par DEO.

Approbation de projets d'innovation par secteur

**Approbation de projets d'innovation de DEO par secteur
2001/02
Total = 63,5M\$**



La stratégie d'innovation de DEO met l'accent sur les forces naissantes de l'Ouest canadien. Celles-ci comprennent :

les sciences de la vie – biotechnologie, protéomique et technologies de la santé;

les technologies de l'information – nouveaux médias, télémédecine, géomatique;

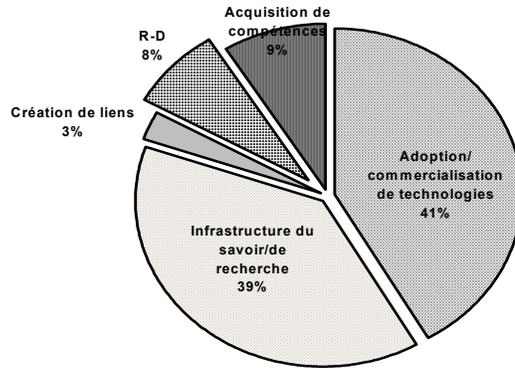
les sciences physiques – piles à combustible, études de conception, technologies du changement climatique, synchrotron et micro-technologies;

les projets multisectoriels – projets qui touchent plusieurs secteurs.

Approbation de projets d'innovation par activité

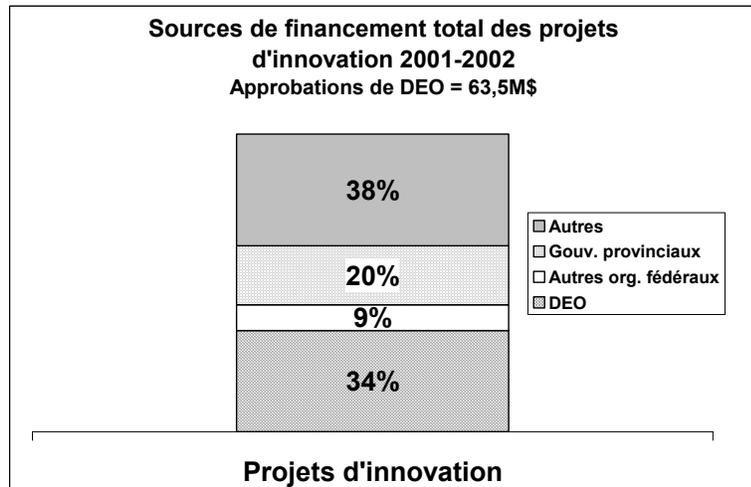
Les investissements de DEO visent à renforcer les divers éléments du système d'innovation de l'Ouest et les liens entre les éléments. Actuellement, DEO fait la majorité des investissements dans l'infrastructure stratégique, qui jette les fondations des grappes technologiques, et dans la commercialisation des technologies. Ce diagramme circulaire illustre l'importance relative de l'investissement au cours de cet exercice.

Approbation de projets d'innovation de DEO par activité 2001-2002
Total = 63,5M\$



Investissement suscité

Étant donné que DEO travaille en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, d'autres ministères fédéraux, des universités, des associations et d'autres organisations, sa capacité d'inciter ces partenaires à faire un apport en ressources pour atteindre des objectifs communs est cruciale. Le diagramme à barres suivant démontre que les approbations de projet d'innovation de DEO en 2001-2002 ont suscité des investissements supplémentaires de 122,3 millions de dollars. Les contributions de DEO représentent environ 34 p. cent du total.



3.2 Résultats obtenus

Dans sa démarche, DEO s'attaque aux défis de l'innovation définis dans *Atteindre l'excellence – la Stratégie d'innovation du Canada*. Dans les sections qui suivent, nous présentons les objectifs de DEO en matière d'innovation et donnons des exemples de projets dans lesquels le Ministère a joué un rôle clé.

Objectif A :

Améliorer l'infrastructure et le potentiel du savoir

DEO a adopté une démarche multidimensionnelle pour améliorer l'infrastructure et le potentiel du savoir en investissant dans des études de planification de grappes, l'infrastructure clé du savoir et en facilitant l'accès aux programmes d'infrastructure fédéraux en sciences et technologie.

DEO appuie les efforts de planification dans les centres urbains de l'Ouest, dont Edmonton, Calgary, Regina et Winnipeg, visant à réaliser des stratégies de création de grappes, qui prennent appui sur le rapport de 1996, *Bâtir des ponts technologiques : la croissance économique par grappes pour l'Ouest canadien*. Bon nombre de collectivités plus petites envisagent d'entreprendre des études de planification semblables.

DEO est un partenaire dans l'élaboration de la Greater Edmonton Competitiveness Strategy. L'étape du diagnostic a permis de repérer huit grappes économiques (exemple : la fabrication de pointe, la biomédecine et la biotechnologie) qui formeront la base du développement et de la croissance économique de la région métropolitaine d'Edmonton. Actuellement, des équipes menées par le secteur privé définissent les stratégies et les possibilités propres à chaque grappe. (Se référer à <http://www.ede.org/clusters/>)

DEO a fait des investissements stratégiques dans des infrastructures technologiques clés, menant à la création de nouvelles grappes dans l'Ouest. Des investissements ont notamment été faits dans les domaines suivants : sciences de la vie (protéomique, réseau intranet de radiologie numérique), technologies de l'information (nouveaux médias, géomatique, télémédecine), technologies liées au changement climatique (séquestration des gaz à effet de serre, co-compostage et gestion des déchets), technologies à plate-forme (piles à combustible, technologies synchrotroniques) et technologies de convergence (bioinformatique).

Afin accroître la participation de l'Ouest aux programmes fédéraux appuyant l'infrastructure, le Programme d'aide à la Fondation canadienne pour l'innovation (PA-FCI), de DEO, aide les institutions de l'Ouest à formuler des propositions qu'elles soumettront à la fondation. Grâce à une contribution de 593 000 \$, DEO a directement aidé des universités et institutions de l'Ouest à obtenir 32 millions \$ en financement de la FCI. En outre, un projet du PA-FCI s'est traduit par un financement de 20 millions de dollars destiné aux bibliothèques nationales.

Voici deux importants investissements :

- Centre canadien de rayonnement synchrotron (CCRS) – un investissement de 173,5 millions de dollars a fait du CCRS la plus importante installation de R-D au Canada. DEO a injecté environ 25 millions de dollars au titre des dépenses en immobilisations du projet et pour d'autres initiatives connexes. Situé sur le campus de l'université de la Saskatchewan, à Saskatoon, le CCRS sera au Canada le fournisseur exclusif de rayonnement synchrotron, source à haute intensité de rayonnement infrarouge et ultraviolet et de rayons X, qui sert d'outil de recherche sur les matériaux de pointe. Le CCRS répondra aux besoins des utilisateurs industriels et universitaires partout au pays et sera axé sur la recherche dans les quatre domaines clés suivants : biotechnologie, biopharmacie et médecine; extraction minière, ressources naturelles et environnement; matériaux et fabrication de pointe; télécommunications et technologies de l'information. Des initiatives qui visent à assurer une participation maximale de l'Ouest dans le CCRS sont en cours. L'Alberta Synchrotron Institute, partenariat entre divers paliers de gouvernement et les universités de l'Alberta, fera en sorte que les universitaires de l'Alberta et les scientifiques de l'industrie maximisent l'utilisation du CCRS. Il permettra aussi à la province de participer aux avantages économiques que l'institut apportera à l'Ouest canadien. La Saskatchewan cherche également à maximiser la participation d'entreprises locales à la fourniture de biens et services au CCRS. DEO est à la fois un représentant et un partenaire financier du CCRS.
- Centre de recherche et d'innovation en réalité virtuelle du Manitoba – Ce centre prend appui sur les succès liés à l'introduction de la conception de pointe assistée par ordinateur et d'outils techniques assistés par ordinateur au Centre de technologie industrielle (CTI). Le centre donne à l'industrie du Manitoba un avantage concurrentiel en utilisant la technologie de la visualisation pour améliorer la conception et réduire le coût du produit. Il permettra en outre aux ingénieurs de concevoir et d'effectuer des essais et des simulations dans un environnement interactif en trois dimensions. Le CTI fera équipe avec Silicon Graphics – le fournisseur mondial de systèmes informatiques interactifs à haut rendement – pour créer le centre. Silicon Graphics procurera l'expertise technique et le système de super-ordinateur dont le centre a besoin. DEO et la province du Manitoba ont investi chacun 750 000 \$ et le CTI, 500 000 \$, dans cette installation.

Objectif B :

Accroître la capacité des entreprises de mettre au point et d'adopter de nouvelles technologies

Plusieurs des investissements de DEO stimulent la commercialisation de la technologie. Un soutien a été apporté à des organisations qui commercialisent directement la technologie, comme les bureaux de commercialisation technologique dans les grandes universités de l'Alberta, les initiatives telles que InnoCentre Alberta et les centres

d'innovation qui favorisent l'innovation technologique et stimulent la commercialisation de la technologie auprès de petites et moyennes entreprises de technologie.

L'une des priorités de DEO consiste à favoriser la collaboration à des initiatives

d'innovation. DEO est un commanditaire-fondateur du WestLink Innovation Network, organisme sans but lucratif qui facilite la communication, la collaboration, la mise au point de technologies et leur commercialisation dans 13 universités de l'Ouest canadien et trois réseaux de

Le Programme de stage en commercialisation de la technologie (PSCT) de WestLink met l'accent sur le développement de la commercialisation de la technologie et l'acquisition de compétences en gestion dans l'Ouest canadien. Vingt stagiaires étudiant en sciences et en commerce reçoivent une formation intensive et sont initiés à la formation de réseaux. Ce programme, d'une durée de deux ans, comprend trois stages de huit mois chacun. Il permet d'acquérir de l'expérience dans les bureaux de commercialisation technologique universitaires, dans de jeunes entreprises technologiques et dans des entreprises à capital de risque. DEO, les gouvernements provinciaux et d'autres organismes financent le PSCT.

centres d'excellence et leurs établissements de recherche affiliés. WestLink aide ses membres à résoudre les questions courantes de transfert de technologie, à acquérir des compétences, à créer des partenariats avec des chercheurs et à s'occuper des lacunes stratégiques au moyen de programmes et de services concertés et novateurs. (Se référer à www.westlink.ca)

DEO est le partenaire fédéral de TRILabs, le plus grand consortium de recherche en télécommunications sans but lucratif au Canada, qui a des laboratoires à Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon et Winnipeg. TRILabs effectue les recherches précédant la mise en marché de systèmes de réseaux, d'accès aux réseaux, de fibres optiques et de photonique, de réseaux de données et de communications sans fil. Dans l'ensemble, TRILabs assure un environnement permettant aux enseignants et aux étudiants très doués de développer leur potentiel puis de transférer leurs compétences, leur savoir et leurs idées à de nouvelles entreprises. Grâce à l'appui accordé par DEO à TRILabs, les petites entreprises ont accès à une main-d'œuvre qualifiée et à des travaux de recherche précédant la mise en marché de produits dans le secteur des télécommunications.

Pour accroître la capacité des entreprises de mettre au point et d'adopter de nouvelles technologies, le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien de DEO, offre aux PME des programmes de conseils en gestion et de soutien ciblé par l'entremise de 100 points de service dans l'Ouest canadien. Ces programmes comprennent :

- Des fonds d'emprunt/investissement comme le Fonds d'investissement en technologies de l'information et des communications. (Voir la section III Accès au capital)
- DEO commandite un service spécialisé qui aide les PME de l'Ouest à évaluer si une technologie mérite d'être mise au point à des fins de commercialisation. Durant l'étape pilote du programme, 137 entreprises de l'Ouest ont pu obtenir une évaluation

indépendante de leur technologie, par l'entremise du Programme d'évaluation technologique du Centre canadien d'innovation (CCI), qui a donné lieu à des décisions plus éclairées.

- Le programme Premiers emplois en sciences et technologie (PEST) vise à fournir aux PME les compétences technologiques dont elles ont besoin (pour la réalisation de projets d'adoption de technologie en vue d'accroître la productivité) ainsi qu'une expérience de travail profitable aux nouveaux diplômés. Depuis 1997, ce programme a créé plus de 735 emplois dans des secteurs technologiques dans l'Ouest canadien.

Objectif C :

Aider les régions rurales de l'Ouest canadien à relever les défis engendrés par leur dépendance à l'égard des ressources et d'une économie fondée sur les services

Le Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés (PIIC) a été lancé en 2001 pour régler les questions relatives à l'innovation et aux collectivités dans l'Ouest canadien, et notamment pour améliorer l'infrastructure d'innovation et les liens dans des secteurs d'importance stratégique, améliorer la commercialisation de la technologie, accroître la capacité des entreprises de mettre au point et d'adopter de nouvelles technologies et aider les collectivités à s'adapter à la nouvelle économie fondée sur le savoir.

Ce programme est le principal mécanisme de DEO pour aborder les questions d'innovation dans les régions rurales. Dans l'Ouest canadien rural, mentionnons le soutien à Economic Development Brandon en vue de l'élaboration d'une stratégie (grappe) de développement économique et le soutien à la SADC de South Fraser, en partenariat avec le collège universitaire de South Fraser Valley, pour la création d'un centre d'innovation et de technologie. Ce centre mettra l'accent sur l'agriculture et l'aérospatiale et sur l'amélioration de la commercialisation et de l'adoption de technologies.

Objectif D :

Améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités et des stratégies en matière d'innovation entre le fédéral, les provinces et les autres intervenants du secteur de l'innovation

DEO a rassemblé deux groupes pour discuter de questions importantes pour l'Ouest canadien :

1. La sous-ministre de DEO préside un forum des sous-ministres responsables du développement économique des provinces de l'Ouest afin d'échanger de l'information et d'explorer les questions de politique comme l'accès des entreprises technologiques à des capitaux de démarrage, les dépenses liées à la R-D et les grappes.

2. Le Forum des hauts fonctionnaires sur l'innovation compte des sous-ministres adjoints et d'autres fonctionnaires de niveau équivalent. Les membres proviennent de DEO, du Conseil national de recherches du Canada, d'Industrie Canada et des administrations provinciales et territoriales du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Les hauts fonctionnaires ont défini un certain nombre de priorités communes, entre autres :
 - a) la commercialisation de la technologie, l'incubation, les capitaux de démarrage et les capitaux patients.
 - b) la main-d'œuvre qualifiée;
 - c) l'infrastructure des S-T et l'infrastructure médicale et de la santé dans l'Ouest canadien et l'accroissement de la capacité et le renforcement des liens;
 - d) le financement de la R-D;
 - e) les services de commerce électronique pour les entreprises de l'Ouest;
 - f) certains secteurs, dont les piles à combustible, la génomique et la protéomique, les industries de la santé et de la télémédecine, les nouveaux médias et les microsystèmes (nanotechnologie).

4. Leçons apprises – perspectives d'avenir

De nouveaux enjeux et de nouvelles priorités surgiront à mesure que DEO poursuivra son travail de renforcement du système d'innovation de l'Ouest. Au nombre de ceux-ci figureront peut-être l'aide aux collectivités rurales et nordiques, pour relever les défis liés à une économie axée sur les services et les ressources, le renforcement des liens entre les institutions et l'industrie, la résolution de problèmes ayant trait aux compétences de la main-d'œuvre, la facilitation de l'investissement précoce dans les entreprises de technologie, la promotion d'une économie innovatrice et les possibilités dans des secteurs comme celui de la santé.

Alors que se déroulera le processus national de consultation pour la Stratégie d'innovation fédérale *Atteindre l'excellence*, DEO pourrait devoir réviser sa Stratégie d'innovation pour tenir compte des priorités définies par les intervenants.

B. PARTENARIATS ET COORDINATION

Objectif/engagement clé :

Créer des partenariats stratégiques et assurer le leadership et la coordination afin d'offrir des programmes et des services économiques aux Canadiens de l'Ouest.

1. Contexte

Conformément à son mandat, qui est de jouer un rôle de chef de file dans la création de partenariats avec les gouvernements de l'Ouest et de défendre les intérêts des Canadiens de l'Ouest auprès du gouvernement fédéral, DEO dirige et coordonne les efforts et crée des partenariats avec d'autres gouvernements et le secteur privé pour traiter des questions horizontales qui ont été désignées comme priorités.

2. Résultats obtenus

Objectif A :

Améliorer les relations intergouvernementales grâce à un exercice conjoint de planification, d'établissement des priorités et de coopération

Un sondage de novembre 2001, réalisé par CROP-Environics, a confirmé que selon les Canadiens de l'Ouest un accroissement de la coopération fédérale-provinciale est le principal élément dont on a besoin pour améliorer l'efficacité de la structure fédérale.

Au cours de la dernière année, le forum des sous-ministres de l'Ouest, composé de sous-ministres de chacune des provinces de l'Ouest et présidé par la sous-ministre de DEO, et ses groupes de travail ont travaillé à l'élaboration d'un plan de travail commun pour aborder les priorités définies par DEO et les quatre provinces. Le forum des SM a pour but d'assurer une collaboration fédérale-provinciale efficace sur les questions, politiques et programmes de développement économique dans l'Ouest canadien et, si possible, de concevoir des façons et des moyens de défendre conjointement les intérêts des cinq administrations touchées. Le forum tient également lieu pour DEO de «système de détection rapide» des préoccupations provinciales possibles et donne à tous les gouvernements la possibilité de partager les «pratiques exemplaires» et les «leçons apprises» d'un large éventail de politiques et de programmes de développement économique.

En 2001-2002, les sous-ministres ont défini 17 questions d'intérêt commun (énumérées ci-dessous) et convenu de plans de travail précis pour aborder chacune de ces questions.

Innovation/Recherche (nouvelle économie et recherche)	Promotion du commerce international (Commerce international, investissement étranger direct, immigration des gens d'affaires)	Développement des autochtones et du Nord
Environnement commercial favorable (infrastructure, accès au capital, acquisition de compétences)	Développement des entreprises (PME, développement économique communautaire, tourisme)	Développement industriel Secteurs des ressources
		Défense des intérêts (leadership et défense des intérêts, diversification de l'économie)

Objectif B :

Améliorer la sensibilité fédérale à l'égard des besoins et des préoccupations de l'Ouest

Le Ministère invite activement les Canadiens de l'Ouest à participer à des consultations afin de cerner les besoins et les priorités et de créer des partenariats avec les intervenants de la région. L'activité s'inscrit dans les efforts de DEO en vue de se doter d'une grande capacité de collecte de renseignements lui permettant de voir venir les questions naissantes, de les communiquer clairement aux autres organismes fédéraux et de planifier des réponses efficaces.

Le réseau du Ministère comprend des associations de gens d'affaires, des organisations bénévoles et d'autres groupes d'intérêt qui lui permettent d'obtenir un aperçu précis de la dynamique régionale. Le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien comprend 90 sociétés d'aide au développement des collectivités, quatre organisations de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, les Centres de services aux entreprises du Canada et quatre Organisations francophones à vocation économique, qui sont tous administrés par des conseils locaux bénévoles. De plus, on a créé des Conseils consultatifs de gens d'affaires dans chacune des quatre provinces de l'Ouest pour transmettre au secrétaire d'État et à d'autres ministres des conseils et de l'information sur les questions et les occasions de développement économique et de développement des entreprises.

Objectif C :

Coordonner les efforts visant à aborder les priorités fédérales

DEO travaille avec chacun des quatre conseils des hauts fonctionnaires fédéraux de l'Ouest à la coordination des activités fédérales et à l'examen des priorités horizontales fédérales. Au Manitoba et en Saskatchewan, DEO préside les conseils et en 2002, le Ministère a coordonné la mise en œuvre de la Stratégie pour les autochtones en milieu urbain, du gouvernement fédéral, dans ces provinces (voir Appendice A). DEO participe activement aussi à l'exécution d'autres initiatives horizontales fédérales, dont le programme pour les sans-abri et la stratégie de partenariat régional, dans tout l'Ouest canadien.

À Vancouver, DEO a été à l'origine d'une entente tripartite entre les gouvernements fédéral et provincial et l'administration municipale pour travailler avec la collectivité et les entreprises au soutien du développement socioéconomique durable et, en particulier, à la revitalisation du Downtown Eastside (DTES) de Vancouver (Appendice B). Chaque partie a accepté d'utiliser le financement actuellement offert par les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux pour financer des projets et des programmes et pour orienter stratégiquement une partie de ces dépenses vers des activités convenues. Par exemple, en 2001-2002, DEO a injecté 350 000 \$ dans la planification économique pour stimuler le développement des entreprises et un autre million de dollars, par l'entremise de l'Entente de partenariat Canada-Colombie-Britannique pour le développement économique de l'Ouest, dans des initiatives qui contribuent au développement et à la diversification économiques du DTES.

DEO travaille également avec les organismes centraux, le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) et d'autres organisations à la définition d'une nouvelle approche pour le développement économique des autochtones dans l'Ouest canadien. Les activités de DEO ont surtout consisté à faciliter une démarche coordonnée entre les intervenants fédéraux et les autres partenaires, en vue notamment de la mise en œuvre de la stratégie de partenariat régional dans les provinces des Prairies (voir Appendice C).

Objectif D :

Rehausser le développement économique et durable en coordonnant les efforts visant à régler les problèmes des grands centres urbains, des collectivités nordiques et des collectivités en transition

Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) sont des initiatives fédérales-provinciales visant à stimuler le développement économique des quatre provinces de l'Ouest. DEO avait une entente de 40 millions de dollars avec chacune des provinces pour l'approbation de projets jusqu'au 31 mars 2002. La

contribution fédérale et provinciale totale aux EPDEO à coûts partagés était de 160 millions de dollars pour une période de cinq ans.

Le Ministère procède actuellement à une évaluation des quatre ententes et selon les constatations préliminaires :

- Les EPDEO continuent de contribuer à la réalisation des objectifs de développement économique fédéraux et provinciaux.
- Elles se sont révélées efficaces par leurs faibles coûts d'administration.
- Les résultats d'un sondage ont démontré que les clients étaient très satisfaits de la mise en œuvre globale du programme des EPDEO.
- Les EPDEO dans chaque province ont efficacement suscité des investissements supplémentaires du secteur privé et de sources gouvernementales. Les EPDEO ont déjà donné lieu à un investissement de 458 millions de dollars du secteur privé.
- Les auteurs de proposition de projet prévoient un niveau élevé d'investissement du secteur privé dans leurs projets.
- À ce jour, un nombre estimatif de 120 entreprises sont nées de projets financés par les EPDEO. On estime que dans l'ensemble, en cinq ans, 586 nouvelles entreprises auront été créées en raison des EPDEO.
- Près de 500 millions de dollars ont été investis dans des bâtiments et du matériel et les projets ont créé plus de 1 300 emplois à temps plein.
- Le financement des EPDEO a joué un rôle déterminant dans la réalisation de projets qui n'auraient pas progressé autrement et il a accéléré la réalisation de nombreux projets de développement économique et communautaire dans l'Ouest canadien.

Projets financés par les EPDEO

<p>MANITOBA</p> <p>Maison du Bourgeois au Fort Gibraltar : Le Festival du Voyageur à Winnipeg a reçu un financement de 600 000 \$ en vertu de l'EPDEO Canada-Manitoba pour la construction de la Maison du Bourgeois, un centre éducatif et d'interprétation, à l'intérieur du Fort Gibraltar à Saint-Boniface.</p>	<p>Incidence : Inaugurées officiellement à l'automne 2001, les nouvelles installations du Festival du Voyageur permettront d'y tenir des réunions et des banquets à longueur d'année en plus de son utilisation en tant que centre éducatif et d'interprétation du patrimoine du voyageur qui fait partie de l'histoire du Manitoba.</p>
<p>SASKATCHEWAN</p> <p>Petroleum Technology Research Centre : Le Petroleum Technology Research Centre (PTRC), de 11 millions de dollars, situé à Regina, emploie 50 scientifiques et étudiants diplômés. Le centre a reçu 6 millions de dollars de financement dans le cadre de l'EPDEO Canada-Saskatchewan.</p>	<p>Incidence : Les meilleures possibilités d'accroissement de la production de l'industrie mûre du pétrole et du gaz de la Saskatchewan résident dans l'optimisation de l'extraction des réserves connues par l'amélioration de la technologie. Le Petroleum Technology Research Centre fait de la Saskatchewan et de l'Ouest des chefs de file des technologies novatrices pour l'amélioration de la relance future par des méthodes respectueuses de l'environnement et économiquement durables.</p>

<p>ALBERTA</p> <p>Aboriginal Apprenticeship Project : Au cours de la dernière année, DEO, l'Alberta Aboriginal Apprenticeship Committee et le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada ont financé un projet quinquennal dont les deux objectifs étaient d'accroître l'entrée des jeunes autochtones dans des corps de métier et d'améliorer leur chance de compléter avec succès leur apprentissage.</p>	<p>Incidence : Quarante-cinq Autochtones en moyenne s'inscriront chaque année à des programmes d'apprentissage durant le projet pour un total de 180 participants. Le coût total du projet s'élève à 18,5 millions de dollars⁷; DEO injectera un million de dollars au total pour la durée du projet.</p>
<p>Colombie-Britannique</p> <p>NewMIC : Le Centre d'innovation pour les nouveaux médias, à Vancouver, a pour mandat de stimuler et de soutenir le développement et la croissance du secteur des nouveaux médias dans l'Ouest canadien. NewMIC réunit une masse critique d'expertise scientifique et technologique parmi les scientifiques, l'industrie et d'autres intervenants. Les partenaires sont DEO, la Colombie-Britannique, trois universités de la C.-B., TechBC, TRILabs, l'Advanced Systems Institute et l'industrie (Electronic Arts, Telus, Xerox, IBM, Sierra Wireless et Nortel). À ce jour, NewMIC a suscité des engagements de plus de 17 millions de dollars de l'industrie, des gouvernements et des universités vers la réalisation de son plan d'entreprise de 29 millions de dollars.</p>	<p>Incidence : Le secteur des nouveaux médias emploie actuellement plus de 3 000 personnes dans l'Ouest canadien et pourrait connaître une croissance de 50 p. 100 d'ici deux ans et atteindre des revenus de plus de un milliard de dollars. Ce projet démontre la valeur du regroupement de ressources universitaires et industrielles pour la création d'une masse critique nécessaire en recherche et en commercialisation.</p>

En 2001-2002, DEO a continué à négocier et à élaborer de nouvelles ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest fondées sur des visions-cadres fédérales-provinciales communes. La mise en œuvre des projets et des dépenses déjà approuvés, dans le cadre des EPDEO, se poursuivra au cours des deux prochains exercices.

3. Leçons apprises

DEO reconnaît qu'il est essentiel d'entretenir et d'améliorer ses relations de travail avec ses partenaires – les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les organisations communautaires, le secteur privé et d'autres intervenants de l'Ouest – pour réduire le chevauchement et le double emploi, pour mobiliser des ressources supplémentaires, pour régler des questions importantes pour l'Ouest et pour mettre les Canadiens de l'Ouest en contact avec le gouvernement fédéral.

⁷ Contribution des groupes autochtones et de l'industrie de l'Alberta (12 millions \$); contribution du gouvernement de l'Alberta (2,8 millions \$); contribution d'autres organisations du gouvernement fédéral (2,8 millions \$).

C. DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET ENTREPRENEURIAT

Objectif/engagement clé :

Renforcer et étendre le secteur des entreprises de l'Ouest canadien.

1. Contexte

Depuis sa création en 1987, le Ministère reconnaît que les petites et moyennes entreprises (PME) sont essentielles à l'économie de l'Ouest canadien. Les petites entreprises et les micro-entreprises représentent environ cinquante pour cent de tous les emplois dans l'Ouest, soit environ cinq pour cent de plus que dans le reste du Canada.

Pour demeurer concurrentielles et pénétrer de nouveaux marchés intérieurs, étrangers et gouvernementaux, les PME ont besoin de services aux entreprises et de services de gestion, d'un accès au capital, d'information sur les exportations, d'aide pour faire affaire avec le gouvernement et de bien comprendre le commerce électronique. DEO répond à ces besoins par des services de transmission de compétences (séminaires et ateliers) et des services-conseils (évaluations et examens de plans d'entreprise), des programmes de soutien au marketing international (Programme d'emploi en commerce international⁸) et des programmes conçus pour améliorer l'accès au capital pour les entrepreneurs actuels et nouveaux.

DEO satisfait les besoins des PME et des entrepreneurs au moyen de divers partenariats et mécanismes de prestation de services. Le Ministère compte ainsi sur plus de 100 bureaux du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), qui comprend les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE), les organisations francophones à vocation économique (OFVE) et les centres de services aux entreprises du Canada (CSEC).

De plus, les agents des services à la clientèle de DEO offrent des services-conseils spécialisés et des occasions de formation aux entreprises de l'Ouest. Au nombre de ceux-ci figurent la communication d'information et la prestation de services dans les domaines de l'exportation, du démarrage d'entreprises, du financement et du commerce électronique. Au besoin, ils renvoient les clients aux partenaires du réseau de DEO, aux établissements financiers partenaires et à d'autres organisations gouvernementales. En outre, DEO constitue des partenariats avec les organisations de développement économique des Autochtones et les établissements financiers pour offrir des services aux entrepreneurs autochtones dans l'Ouest. Les programmes et les services de DEO pour les PME seront offerts en ligne au besoin.

Le réseau des partenaires à la prestation de services de DEO procure au gouvernement fédéral des liens importants avec les Canadiens des collectivités urbaines et rurales de l'Ouest et assure la participation d'intervenants communautaires clés capables de cerner

⁸ Renseignements : <http://www.wd.gc.ca/fra/finance/programs/xitpp.html>

les priorités et les débouchés communautaires locaux. Les contacts dans les collectivités rurales en particulier aident DEO et ses partenaires fédéraux à travailler avec les collectivités à l'amélioration de la planification et de la coordination des programmes et des services qui répondent aux besoins des collectivités en matière de développement économique et social. Des conseils d'administration bénévoles issus des collectivités qu'ils desservent gèrent les SADC, l'IFE et les OFVE. DEO contribue au fonctionnement de ces organisations pour les aider à trouver des solutions locales aux défis communautaires.

En insistant sur l'universalité, DEO veille à ce que ses politiques et programmes s'adaptent non seulement aux nouveaux débouchés, mais permettent d'éliminer d'importants obstacles qui empêchent de nombreux Canadiens de l'Ouest de participer pleinement à l'activité économique du pays. Et en reconnaissance de l'interconnexion croissante entre les questions de développement économique et de développement social, DEO travaille aussi en partenariat avec les gouvernements et d'autres intervenants pour résoudre des problèmes socio-économiques et culturels plus vastes qui empêchent des groupes avec des besoins spéciaux de participer pleinement à l'économie. Grâce à ces partenariats, DEO offre des services axés sur le citoyen pour répondre aux besoins des entrepreneurs de l'Ouest, dont les entrepreneurs ruraux, les femmes, les jeunes et les entrepreneurs francophones et autochtones et les entrepreneurs ayant une incapacité.

2. Résultats obtenus

Objectif A :

Améliorer les capacités de gestion d'entreprise des PME
--

En avril 2001, DEO a étendu son réseau aux collectivités francophones de l'Ouest canadien par l'inclusion de quatre organisations francophones à vocation économique. En outre, DEO continue d'offrir un soutien financier supplémentaire pour les services d'information d'affaires aux clients autochtones par l'entremise du Réseau des services aux entreprises autochtones, un des trois éléments de l'Initiative de développement des entreprises autochtones.

Résultats

- 90 SADC de l'Ouest ont fourni 479 471 services d'information, 127 260 services-conseils techniques et 58 147 services de formation. Ces services comprennent 41 212 services d'information, 7 515 services-conseils techniques et 2 330 services de formation à des clients autochtones.
- L'IFE a répondu à 23 285 demandes de renseignements commerciaux, a donné 7 387 entrevues consultatives et a fourni des services de formation à 5 709 clients.
- Les OFVE ont fourni 7 104 services d'information, 1 438 services-conseils techniques et 613 services de formation.
- Les quatre CSEC de l'Ouest ont facilité 209 610 interactions par l'entremise d'un agent (téléphone, comptoir, télécopieur, courrier, courriel), 34 643 interactions libre-service (télécopie sur demande et téléphone automatisé – en excluant les visites de site Web) et 1 207 460 visites de site Web. Voir le site Web national des CSEC à l'adresse www.rcsec.org.
- Les membres du RSEOC ont présenté ou participé à plus de 3100 événements de promotion et foires commerciales au cours de l'exercice.

De plus, les agents du service à la clientèle de sept bureaux de DEO dans l'Ouest canadien offrent des services ciblés et des possibilités de formation aux PME.

DEO a effectué une enquête sur la satisfaction des clients en février 2002. Selon les résultats, 81 p. 100 des clients interrogés étaient satisfaits ou très satisfaits de DEO. De plus, 81 p. 100 des clients ont communiqué à plusieurs reprises avec le Ministère. Le fait qu'une si grande proportion de clients de DEO laisse supposer qu'ils les trouvent utiles pour leur entreprise. Les clients ont accordé de bonnes notes pour la courtoisie du personnel (93 p. 100), le respect de la confidentialité (92 p. 100), l'obligance du personnel (82 p. 100), le temps d'attente au service (82 p. 100) et la clarté de l'information fournie (77 p. 100).

Résultats

- 19 807 demandes d'information d'entreprises de moins de 30 minutes.
- 76 % des clients de DEO interrogés étaient satisfaits ou très satisfaits de la rapidité du service fourni⁹.
- 6 521 clients ont reçu des services de gestion d'entreprise :
- 141 demandes de financement ont été examinées dans le cadre du programme Premiers emplois en sciences et technologie.
- 568 clients ont participé à 39 séminaires sur le financement.
- 2 949 clients ont participé à 178 séminaires de gestion d'entreprise sur le commerce électronique et la planification d'entreprise.
- 2 863 clients ont reçu des services-conseils en tête à tête sur la gestion d'entreprise.

⁹ Voir Appendice V : Enquête sur la satisfaction des clients de DEO 2002

DEO, de concert avec le secteur privé, a élaboré un projet afin d'aider les entrepreneurs du marché de l'artisanat créatif à maintenir et même favoriser la croissance de leurs entreprises en les aidant à préparer leur participation à des foires commerciales. DEO a également fourni une aide aux jeunes entrepreneurs en organisant l'Expo-sciences pancanadienne, une exposition scientifique internationale qui a servi à primer 400 projets et à les exposer en tant qu'exemples de l'esprit d'initiative et de la créativité des jeunes du Canada.

Objectif B :

Améliorer l'accès au capital

Diverses études ont démontré que l'«accès» au capital représente souvent un obstacle plus grand que le coût du capital pour les PME. Pour y remédier, depuis juin 1995, DEO a élaboré deux programmes de prêts : un premier constitué de prêts de démarrage administrés par les SADC, les bureaux de l'Initiative pour femmes entrepreneurs, et les Organisations francophones à vocation économique, et le second, comprenant diverses ententes de fonds d'emprunt axés sur les secteurs et s'appliquant à tout l'Ouest (p. ex., les entreprises de produits agricoles à valeur ajoutée, l'industrie du savoir) conclues avec les banques à charte et les sociétés d'État fédérales.

DEO a aussi suscité la création de fonds d'emprunt axés sur les provinces et les régions avec les sociétés d'aide au développement des collectivités de la Colombie-Britannique et les bailleurs de fonds comme : Working Opportunity Fund, Columbia Basin Trust, Insurance Corporation of BC, VanCity Savings Credit Union, VanCity Capital Corporation et Ecotrust Canada. De plus, les fonds de micro-prêts urbains, les fonds pour entrepreneurs handicapés et les fonds d'emprunt pour francophones ont été créés avec les établissements financiers suivants : VanCity, Assiniboine Credit Union, Page Credit Union, Saskatoon Credit Union, Coast Capital Credit Union, Capital City Credit Union, Beaumont Credit Union, First Nations Bank of Canada et la Banque de développement du Canada.

Ces fonds sont tous conçus pour prêter du « capital patient » aux entreprises incapables d'obtenir du financement ordinaire en raison d'un manque de biens durables à offrir en garantie, d'un manque de ressources et d'expérience pour l'élaboration d'une analyse de rentabilisation, du jeune âge de l'entreprise et/ou d'un manque de connaissance des bailleurs de fonds du secteur de l'industrie.

Les établissements financiers, qui utilisent leurs propres capitaux, autorisent et émettent les prêts. DEO fait une contribution à une « réserve pour pertes sur prêts » équivalant à 10 à 20 p. 100 de la valeur des prêts consentis. Cette réserve peut être utilisée pour compenser une partie (jusqu'à 80 p. 100) des pertes nettes sur les prêts non remboursés sans excéder la contribution totale de DEO à la provision.

Le fonds axé sur les secteurs et s'appliquant à tout l'Ouest offre des prêts pouvant atteindre un million de dollars (le prêt se situe en moyenne à 340 000 \$) aux PME. Le fonds de «micro-prêts» et les autres fonds de petits prêts consentent des prêts de 14 000 \$ en moyenne à de très petites entreprises et à des entreprises en démarrage de la plupart des grandes villes de l'Ouest canadien.

DEO a engagé jusqu'à 43 millions de dollars de contributions remboursables dans les réserves pour pertes sur prêts en soutien à des ententes de création de fonds d'emprunt. Cet engagement suscitera un financement secondaire pouvant atteindre 275 millions de dollars directement des bailleurs de fonds en prêts aux PME.

De son lancement jusqu'au mois de mars 2002, le programme a donné lieu à 1 516 approbations de prêts totalisant 145,4 millions de dollars. D'après l'évaluation du programme menée par Ference Weicker & Company, le programme a suscité un financement estimatif indirect supplémentaire de 52 à 71 millions de dollars, permis de créer un nombre estimatif de 2 900 à 5 450 emplois, donné lieu à des revenus supplémentaires estimatifs de 302 à 762 millions de dollars pour les clients et à une augmentation estimative des exportations de 85 à 128 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2001-2002, 323 prêts d'une valeur de 28 millions de dollars ont été approuvés. Sur ce montant :

- 23,7 millions de dollars se répartissaient en 53 prêts dans le cadre du fonds plus imposant axé sur les secteurs.
- 4,3 millions de dollars se répartissaient en 270 prêts dans le cadre des fonds de micro-prêts, de prêts aux francophones, d'investissement communautaire, de prêts aux entrepreneurs et de prêts aux entrepreneurs handicapés.

Voici des extraits, tirés de l'évaluation de Ference Weicker, ce sont des « études de cas » ou exemples du genre de clients et de prêts versés, par les banques ou coopératives de crédit, qui ont été suscités par les contributions beaucoup plus petites de DEO aux réserves pour pertes sur prêts :

Saxby Foods	Fresher Sanitation Washroom Services
<p>Saxby Foods Ltd., d'Edmonton fabrique des desserts congelés et les vend à de grandes épiceries à succursales et entreprises de restauration. L'entreprise compte actuellement 100 employés à plein temps et 20 à temps partiel.</p> <p>Saxby a obtenu environ 419 000 \$ du fonds de prêts agricoles à valeur ajoutée de la CIBC pour accroître sa production de desserts congelés, montant qui est venu s'ajouter au financement conventionnel des banques. Selon le président de Saxby, « les entreprises qui vivent au seuil de leur ratio d'endettement ont besoin du programme de fonds de prêts et d'investissement. C'est le pont entre le démarrage et la croissance ».</p> <p>Il a ajouté que le prêt du programme avait entraîné la création de 40 nouveaux emplois à plein temps et de 5 emplois à temps partiel, une hausse de 30 p. 100 des revenus de l'entreprise et une augmentation des exportations de desserts congelés aux entreprises de restauration et aux épiceries à succursales des États-Unis. Depuis qu'elle a reçu le prêt du programme, Saxby a obtenu un prêt conventionnel de 250 000 \$ dollars de la CIBC pour l'achat de matériel de production supplémentaire.</p>	<p>Fresher Sanitation Washroom se spécialise dans le nettoyage des toilettes de restaurants gastronomiques, de magasins de détail, de cinémas et d'autres établissements de Winnipeg. L'entreprise fournit des techniciens de service en uniforme ayant reçu une formation professionnelle et pourvus de matériel et d'outils spécialisés. Fresher Sanitation Washroom compte actuellement quatre employés à plein temps. L'entreprise projette d'accroître ses revenus en offrant ses services à d'autres établissements et en vendant du matériel comme du papier hygiénique aux clients actuels.</p> <p>Pour sa création, l'entreprise a obtenu du programme de fonds de prêts et d'investissement un «micro-prêt» de 11 300 \$ et une marge de crédit de 10 000 \$ à l'Assiniboine Credit Union. Avant le lancement de l'entreprise, Scott Henderson a participé à un programme gouvernemental d'emploi autonome qui l'a aidé à dresser un plan d'entreprise.</p>

DEO a également fourni à ses partenaires du réseau (SADC, bureaux de l'IFE et OFVE) des fonds d'emprunt pour leur permettre de consentir des prêts à des PME de secteurs cibles (PME de régions rurales, PME exploitées par des femmes, des francophones, des personnes handicapées ou des jeunes et PME urbaines de secteurs définis comme étant prioritaires). DEO et ses partenaires du réseau ont également offert aux PME des services de repérage d'autres sources de financement et de renvoi à ces autres sources.

En 2001-2002,

Résultats :

- 90 SADC de l'Ouest ont approuvé 1 410 prêts de fonds d'emprunt ordinaires pour un total de 40,663 millions de dollars qui ont créé ou permis de conserver 4 930 emplois.
- Ces prêts comprennent 97 prêts à des entrepreneurs handicapés totalisant 2,180 millions de dollars qui ont créé ou permis de conserver 244 emplois, 130 prêts à des jeunes totalisant 1,911 million de dollars qui ont créé ou permis de conserver 335 emplois et 90 prêts à des clients autochtones totalisant 1,416 million de dollars qui ont créé ou permis de conserver 75 emplois. De plus, les SADC de la C.-B. ont approuvé 224 prêts de l'autre fonds de prêts en partenariat totalisant 9,694 millions de dollars qui ont créé ou maintenu 1 156 emplois.
- En 2001-2002, l'IFE a approuvé 88 prêts totalisant 2,487 millions de dollars qui ont créé ou maintenu 244 emplois.
- Les OFVE ont approuvé un prêt d'une valeur de 25 000 \$ qui a créé ou maintenu trois emplois.
- Les SADC ont suscité un financement de 58,536 millions de dollars en prêts directs, l'IFE a suscité un financement de 2,405 millions de dollars en prêts directs et les OFVE ont suscité un financement indirect (par renvois) de 7,855 millions de dollars.

Objectif C :

Sensibiliser les PME au commerce électronique et les inciter à l'adopter

DEO offre des séminaires et des services-conseils sur le commerce électronique aux PME. En 2001-2002, un total de 1 120 personnes ont assisté à 48 des séminaires sur le commerce électronique tenus dans tout l'Ouest. Le Ministère a lancé plusieurs initiatives conjointes pour améliorer les services aux entrepreneurs et aux PME.

Les SADC ont facilité la présentation de nombreux séminaires en commerce électronique dans des collectivités rurales de tout l'Ouest canadien, en partenariat avec DEO. Parallèlement, trois des quatre CSEC de l'Ouest ont créé des centres de commerce électronique pour offrir de la formation et des ressources en commerce électronique aux PME.

L'étude sur les besoins ruraux d'infrastructure, menée par Community Futures Partners of Manitoba Inc. et financée par DEO, a permis de cerner d'importantes questions liées à la connectivité locale et a tenu lieu d'outil d'évaluation de l'état de préparation des collectivités au commerce électronique.

Objectif D :

Améliorer l'état de préparation à l'exportation des entreprises de l'Ouest et accroître leur capacité

En 2001-2002, les agents des services à la clientèle de DEO ont offert des conseils et de l'information sur l'exportation à 1 985 clients. En outre, 1 608 clients ont participé à 56 séminaires sur l'exportation. DEO a aussi conclu un partenariat avec SUCCESS (United Chinese Community Enrichment Service Society) pour la prestation de services à l'exportation et au commerce à valeur ajoutée, axés sur le client et ciblant les nouveaux immigrants en provenance de l'Asie.

Un financement total de 3,055 millions de dollars pour 66 projets a été approuvé au cours de l'année dans le cadre du Programme d'emploi en commerce international. Les projets approuvés ont donné lieu à la création de 82 emplois et à de nouvelles possibilités d'exportation.

Les CSEC de chacune des quatre provinces de l'Ouest ont répondu à 3 569 demandes concernant l'exportation transmises par les téléphonistes de la ligne d'aide d'Équipe Canada Inc. Ces personnes sont à la recherche d'information pratique relative à la réglementation des exportations, les tarifs, la logistique, l'information commerciale, le sourcing, le financement et la formation.

En 2001-2002, DEO a participé à Équipe Canada Ouest qui s'est rendue à Dallas et à Los Angeles du 27 au 30 novembre 2001. Dans le contexte des attentats du 11 septembre, la mission a pu appuyer avec succès sur le fait que le Canada est un allié solide et un important partenaire commercial des États-Unis. Le Ministère a profité d'un excellent profil à l'occasion des séances sectorielles et de réseautage parrainées par DEO (p. ex., Biotechnologie, TR Labs, Agroalimentaire et Matériaux de construction).

Objectif E :

Accroître la capacité des PME de l'Ouest de vendre leurs produits et services au gouvernement

En 2001-2002, les agents des services à la clientèle de DEO ont fourni des services de « vente au gouvernement » à 790 entreprises. Sur ce total, 591 clients ont participé à des séminaires sur la vente au gouvernement et 199 ont reçu des conseils en tête à tête sur le même sujet.

DEO a également conclu un partenariat avec le collège universitaire de Fraser Valley pour examiner les défis et les possibilités liés à la création d'un centre de réparation et de restauration de matériaux composites pour le secteur de l'aérospatiale. L'objectif ultime serait la création d'un centre d'excellence pour la réparation de structures aérospatiales pour répondre à la demande sans cesse croissante pour ce type d'expertise. À Edmonton,

DEO et la Chambre de commerce d'Edmonton ont présenté le quatrième Salon de la petite entreprise InReach : Rendez-vous 2002. Cet événement annuel a fourni à plus de 125 entreprises de l'Alberta l'occasion d'exposer leurs produits et de faire la promotion de leurs services auprès d'acheteurs de tous les ordres de gouvernement. Plusieurs exposants ont signalé avoir découvert des occasions d'affaires et effectué des ventes. On prévoit présenter à nouveau cet événement annuel à Edmonton et aussi à Calgary en octobre 2002. DEO a également publié le « Guide des capacités de l'industrie aérospatiale de l'Ouest canadien » pour promouvoir et orienter les ventes des entreprises aérospatiales et d'autres secteurs technologiques auprès des principaux acheteurs domestiques et internationaux.

De plus, DEO a participé aux premières phases du développement d'une grappe d'entreprises du domaine de l'énergie afin de contribuer au développement énergétique et promouvoir les sources d'énergie renouvelables.

Objectif F:

<p style="text-align: center;">Résoudre les problèmes systémiques auxquels les petites entreprises sont confrontées</p>
--

Au cours de l'exercice 2001-2002, DEO a également :

- activement soutenu le bénévolat – 90 SADC de l'Ouest ont engagé 2 855 bénévoles des collectivités, dont les membres des conseils d'administration, qui ont donné 97 407 heures de travail; l'IFE a engagé 136 bénévoles, dont 31 administrateurs, qui ont fourni 3 537 heures de travail; les OFVE ont engagé 100 bénévoles, dont 31 administrateurs;
- soutenu les activités de développement économique communautaire; par exemple, les SADC ont lancé 657 projets de développement économique des collectivités (DEC) à long terme et organisé 778 événements à court terme sur le DEC;
- fourni un financement supplémentaire aux SADC, à l'IFE et aux OFVE par l'entremise du Projet de développement économique de la collectivité (PDEC), soutenu l'élaboration de stratégies d'adaptation des collectivités, l'évaluation et l'élaboration de réponses aux possibilités locales de DEC et la mise en œuvre de projets de DEC.

3. Leçons apprises

Aujourd'hui, le défi consiste à continuer à répondre aux attentes des Canadiens de l'Ouest avec des ressources limitées. Il s'agit donc d'adapter des stratégies qui intègrent la création de capacités avec nos partenaires et la collaboration avec d'autres organisations du gouvernement, du secteur sans but lucratif et du secteur privé dans le cadre de projets communs.

En 2001-2002, on a procédé à des évaluations des partenaires du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien, de DEO. Voici un résumé des constatations :

Les quatre associations de Développement des Collectivités viennent de terminer une étude sur l'incidence des SADC dans l'Ouest canadien. Selon l'étude, en général :

- les collectivités perçoivent nettement les SADC comme un besoin;
- on estime que les SADC réussissent à atteindre leurs objectifs;
- les services des SADC ont tendance à compléter et à enrichir ceux des autres organisations de la collectivité;
- les grandes capacités du personnel, le soutien offert par le conseil d'administration et les autres bénévoles et l'accès à des ressources ont constitué des éléments clés de la réussite des SADC.

Voici quelques constatations relatives à l'incidence des services fournis aux entreprises :

- les entreprises clientes sont très satisfaites de l'aide obtenue des SADC (taux moyen de satisfaction de 4,4 sur 5);
- les entreprises qui reçoivent une aide sont à l'origine d'une importante activité économique dans les collectivités;
- les clients attribuent le plus gros de leur réussite à l'aide qu'ils obtiennent des SADC (taux moyen de satisfaction de 4,5 sur 5);
- l'aide fournie par chaque SADC chaque année produit jusqu'à 1,4 milliard de dollars de revenus au cours des cinq prochaines années (en termes de revenus des entreprises, d'emplois créés, d'exportations, de retombées économiques);
- le rendement de l'investissement des fonds gouvernementaux est très élevé – selon les estimations, chaque dollar prêté génère des activités économiques nettes se chiffrant à 14,30 \$ dans les collectivités.

Une étude réalisée sur les quatre organisations de l'Initiative pour femmes entrepreneurs, concluait que l'IFE sert une clientèle importante et en croissance rapide.¹⁰ Selon une recherche antérieure, les entreprises appartenant à des femmes ne connaissent pas une croissance aussi rapide que les entreprises appartenant à des hommes, ce qui s'expliquait principalement par le fait que les femmes n'avaient pas autant d'expérience en affaires que les hommes. L'IFE comble directement cette lacune en offrant des ressources financières et intellectuelles aux entreprises appartenant à des femmes et axées sur la croissance.

¹⁰ Le rythme d'accès des femmes à la propriété d'entreprise est presque le double de celui des hommes.

Prêts aux entreprises dans le cadre de l'IFE depuis sa mise en œuvre en 1995 :

- ils ont créé 462 équivalents plein temps;
- 33 p. 100 des entreprises ayant obtenu de tels prêts auraient été sauvées de la faillite, ce qui a permis de conserver 335 emplois à temps plein;
- les revenus de ces entreprises « rescapées » au cours de l'exercice le plus récent se sont élevés en moyenne à 434 000 \$; selon une extrapolation de ces données sur les 539 clients ayant obtenu des prêts, ces prêts ont permis d'empêcher 75 millions de dollars de revenus de ventes supplémentaires d'échapper à la fiscalité;
- l'activité de prêt de l'IFE produit environ 1,5 emploi par prêt.

DEO a commandé une évaluation officielle des centres de services aux entreprises de l'Ouest canadien. Selon cette étude :

- Les CSEC répondent à la plupart des besoins des clients, bien qu'ils n'aient pas touché l'ensemble du marché des besoins opérationnels des entreprises comme ils l'auraient pu.
- Les clients ont accordé de très bonnes notes au service de renvoi.
- Les CSEC ont réussi à constituer des partenariats, tout particulièrement en coordonnant 136 centres d'accès régionaux et trois bureaux satellites des quatre provinces de l'Ouest.
- Plus de 85 p. 100 des clients ont répondu que les CSEC les avaient aidés à améliorer leur connaissance des programmes gouvernementaux et à accroître la quantité et la qualité de l'information à laquelle ils ont accès.
- Les CSEC ont réussi à inciter les PME à se doter de pratiques de planification et d'analyse de l'entreprise.
- Il y a des possibilités de recouvrement de coûts ou de perception de frais minimes dans le marché.
- Les CSEC des quatre provinces de l'Ouest doivent élaborer un plan d'action pour régler les problèmes actuels sur le plan stratégique.

D. RECHERCHE ET ANALYSE ÉCONOMIQUES

Objectif/engagement clé :

Effectuer des travaux de recherche sur l'économie de l'Ouest canadien afin d'élaborer de nouveaux programmes ou de nouvelles politiques de nature à favoriser l'innovation, la croissance et la diversification.

1. Contexte

La première étape de l'élaboration de nouvelles politiques et initiatives pour les Canadiens de l'Ouest consiste à comprendre les besoins, les aspirations et les possibilités de la région. DEO parraine un certain nombre de projets de recherche qui permettent de mieux comprendre des éléments clés comme : les possibilités dans le domaine de la

recherche médicale, les tendances en ce qui concerne le démarrage et la croissance des petites entreprises, la capacité de l'infrastructure de recherche, les défis en matière de croissance urbaine et les grandes tendances économiques et sociales. DEO finance habituellement ces projets de recherche en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les établissements universitaires, les groupes de réflexion et les donateurs du secteur privé. En 2001-2002, treize projets de recherche ont été réalisés sur les sujets suivants : la macro/micro-économie de l'Ouest canadien, les petites et moyennes entreprises, la recherche en santé, les sciences et la technologie, les industries océanologiques et les questions rurales.

DEO entreprend souvent de défendre les intérêts de l'Ouest pour s'assurer que l'on tienne compte de ses besoins dans la prise de décisions stratégiques nationales. Les activités de défense des intérêts peuvent supposer un travail en collaboration avec les intervenants pour créer la synergie nécessaire à l'action collective. La création d'un centre de nanotechnologie à Edmonton en est un bel exemple. La défense des intérêts de l'Ouest peut également amener le Ministère à aider les entreprises de l'Ouest à tirer parti des marchés d'approvisionnement du gouvernement du Canada. Les tournées et les rencontres organisées par DEO avec des entreprises de l'Ouest et le groupe Eurocopter (France), l'un des soumissionnaires possibles du projet d'hélicoptères de la marine, en sont un exemple récent. Un autre exemple de défense des intérêts est le travail de DEO avec l'Alberta Aerospace Association en vue de l'organisation d'un atelier pour les entreprises de l'Ouest canadien sur les possibilités commerciales liées aux grands projets de l'État.

2. Résultats obtenus

OBJECTIF A :

Recueillir des renseignements pour prendre des décisions éclairées en ce qui touche l'élaboration de politiques, la défense des intérêts et l'élaboration de programmes

Activité	Résultat
Recherche en santé – création d'un groupe de travail, tenue de consultations et réception d'un rapport sur un projet de consolidation des activités de recherche en santé et de commercialisation	Le rapport décrit un secteur des sciences de la vie rehaussé, offrant jusqu'à 20 000 emplois fondés sur la matière grise, créant 50 entreprises dérivées par an et donnant lieu à 50 accords de licence par an
Macro/micro-économie – lancement d'un grand projet de recherche avec le Conference Board of Canada pour déterminer le potentiel économique de l'Ouest canadien	Pour la première fois, une mesure du potentiel de production économique de l'Ouest et une comparaison objective du rendement par rapport à d'autres territoires
Macro/micro-économie – commande d'une étude d'évaluation de l'incidence des événements du 11 septembre sur les secteurs industriels de l'Ouest	Accroissement de la capacité d'évaluer, de définir et d'élaborer des initiatives économiques pour contrer les effets sur les secteurs touchés
Macro/micro-économie – parrainage par DEO et d'autres organisations d'une étude de la Canada West Foundation : Bâtir l'Ouest de demain, un cadre pour la prospérité économique régionale	Repérage des principaux domaines à examiner pour assurer la prospérité économique à long terme de l'Ouest canadien
PME – tenue d'une conférence de presse ministérielle sur le profil de la petite entreprise de l'Ouest canadien et distribution de plus de 6 500 exemplaires de l'étude	Compréhension du rôle de la petite entreprise, fondement de nouveaux programmes ciblés
Sciences et technologie – inventaire des infrastructures et des liens en S.-T. dans l'Ouest canadien par Calibre Research	Meilleure compréhension de la capacité en S.-T. pour évaluer les lacunes et lancer de nouveaux programmes ou initiatives pour combler ces lacunes
Industries océanologiques – lancement d'un projet d'évaluation du soutien de DEO aux industries océanologiques et de repérage des nouvelles possibilités de développement	Compréhension objective du secteur des industries océanologiques permettant d'évaluer les décisions éventuelles en matière de politiques et de programmes

Objectif B :

Créer une plate-forme qui permette d'élaborer un programme de recherche commun sur l'Ouest canadien en collaboration avec des institutions de recherche et les administrations provinciales

Activité	Résultat
Convocation d'une réunion avec les SMA chargés de la politique de développement économique des gouvernements provinciaux et l'OCDE pour assurer une représentation convenable des points de vue des gouvernements provinciaux dans l'examen territorial du Canada par l'OCDE	Intégration des points de vue des gouvernements provinciaux sur les défis et les possibilités économiques à l'examen de l'OCDE
Le Forum des hauts fonctionnaires de l'Ouest sur l'innovation a reçu un rapport sur l'offre de capital de risque pour la commercialisation de la S.-T.	Meilleure compréhension du capital de risque axé sur l'innovation dans l'Ouest.
Le sous-comité de la recherche de l'Ouest coordonné par DEO a discuté des points suivants : un inventaire de la recherche dans l'Ouest, un accord sur la recherche dans l'Ouest, un réseau de recherche dans l'Ouest. Il a également présenté une analyse et des observations méthodologiques approfondies pour l'étude du rendement et du potentiel économiques de l'Ouest canadien et un programme de recherche sur la petite entreprise de l'Ouest canadien.	Un partenariat (plate-forme) de recherche fédéral-provincial pouvant donner lieu au lancement de projets communs et à la prise en compte des préoccupations et des points de vue provinciaux dans la recherche sur l'Ouest.

E. PROGRAMMES NATIONAUX

Objectif/engagement clé en matière de résultats :

Mettre en œuvre des programmes nationaux dans l'Ouest canadien et atténuer l'incidence économique néfaste sur les collectivités touchées par la fermeture ou la réduction d'installations fédérales, les catastrophes naturelles ou les changements apportés aux politiques et aux programmes du gouvernement fédéral.

1. Contexte

Conformément au mandat qui lui est conféré par la loi, soit de remplir la fonction de principal organisme de développement économique du gouvernement fédéral dans l'Ouest, DEO est chargé de mettre en œuvre des programmes nationaux et, au besoin, d'atténuer l'incidence économique des catastrophes naturelles, des fermetures de bases militaires et des autres problèmes causés par des changements apportés aux politiques du

gouvernement fédéral. Le Ministère réalise ces activités après avoir consulté de manière approfondie les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et les groupes locaux et, si possible, en partenariat avec ces gouvernements et ces intervenants locaux.

2. Programme Infrastructures Canada

Au cours de la deuxième année du programme de six ans, DEO a travaillé en partenariat avec les municipalités rurales et urbaines à la réalisation de leurs priorités en matière d'infrastructure. Depuis la signature des ententes sur l'infrastructure avec les quatre gouvernements provinciaux en octobre 2000, un financement fédéral de plus de 113 millions de dollars, réparti sur cinq ans, a été approuvé pour 493 projets dans tout l'Ouest canadien.

Au 31 mars 2002, un total de 20 461 703 \$ de fonds fédéraux ont été dépensés dans des municipalités rurales et urbaines. Au cours de cette période financière, 93 projets sont arrivés à terme, 382 se termineront au cours des années à venir et 18 municipalités ont décidé de ne pas donner suite à leurs projets.

Infrastructures Canada donne la priorité aux infrastructures municipales écologiques. Dans l'Ouest canadien, 344 (70 p. 100) projets approuvés en 2001-2002 amélioreront l'environnement et contribueront à la réalisation de nos objectifs nationaux relativement à la pureté de l'air et de l'eau. Les autres domaines qui retiennent l'attention sont : les rues et les ponts municipaux, le logement à prix abordable, le tourisme et les technologies à plate-forme comme l'accès haute vitesse à Internet et les télécommunications rurales.

Les accords dans le cadre d'Infrastructures Canada précisent que les collectivités rurales de chaque province recevront un montant minimum de financement d'infrastructure proportionnel à la population rurale de la province. Trente-cinq pour cent des fonds fédéraux approuvés en 2001-2002 seront dépensés dans 281 collectivités rurales.

RÉSULTATS PRÉVUS	RÉSULTATS OBTENUS
Investissement suscité par effet de levier	113,7 millions de dollars de financement de DEO ont suscité des investissements de 458,6 millions de dollars dans des projets dans tout l'Ouest canadien.
Avantages découlant des projets	Les auteurs des demandes précisent les principaux avantages et mesures et, une fois le projet terminé, font rapport sur les résultats obtenus. Les mesures quantifiables seront présentées l'année suivant l'achèvement du projet.
Exécution efficace des programmes nationaux, donnant lieu à des approbations et à des modifications ponctuelles de projet ou d'entente et au respect des conditions des ententes	DEO travaille avec ses partenaires provinciaux pour simplifier le processus d'application et réduire au minimum le délai d'approbation tout en appliquant des normes élevées de diligence.
Contrôles et vérifications internes	Les ententes prévoient des vérifications annuelles de la conformité dans chaque territoire administratif. La vérification des cadres de contrôle de gestion en 2001-2002 a démontré que DEO a des contrôles internes appropriés pour s'assurer que les objectifs des programmes ont été atteints en ce qui concerne la surveillance des avantages escomptés, la sélection des projets et les approbations de paiement et la conformité avec la législation environnementale.

Au Manitoba en 2001-2002, on a approuvé 70 projets totalisant 37 768 524 \$ de contributions fédérales réparties sur cinq ans. À la fin de l'exercice se terminant le 31 mars 2002, 3 726 115 \$ de fonds fédéraux avaient été remis aux municipalités. Sept projets étaient entièrement terminés à la fin de l'exercice.

En Saskatchewan, 94 projets ont été approuvés pour une contribution fédérale de 16 798 393 \$ répartie sur cinq ans. À la fin de l'année financière le 31 mars 2002, 11 446 196 \$ de fonds fédéraux avaient été remis aux municipalités. Cinquante-sept projets étaient entièrement terminés à la fin de l'exercice, 26 le seront au cours des années à venir et 11 municipalités ont décidé de retirer leur projet ou de ne pas y donner suite.

En Alberta, 314 projets ont été approuvés pour une contribution fédérale de 47 185 059 \$ répartie sur cinq ans. À la fin de l'année financière le 31 mars 2002, 5 289 392 \$ de fonds fédéraux avaient été remis aux municipalités. Vingt-neuf projets étaient entièrement terminés à la fin de l'exercice, 278 le seront au cours des années à venir et 7 municipalités ont décidé de retirer leurs projets ou de ne pas y donner suite.

En Colombie-Britannique, 15 projets ont été approuvés pour une contribution fédérale de 11 926 512 \$ répartie sur cinq ans.

Exemples de projet :

Municipalité rurale de Grey (Man.) – Réseau d’aqueduc : Les 200 résidants de Haywood (MR de Grey) visés depuis septembre 2000 par un avis de faire bouillir l’eau devraient tirer de l’eau propre de leur robinet à l’automne grâce à l’installation d’une conduite d’alimentation qui leur apportera de l’eau potable de Stephenfield, à 16 kilomètres de distance. Le programme Infrastructures Canada-Manitoba injecte 2 millions de dollars dans ce projet qui non seulement fournira de l’eau potable aux habitants de Haywood mais leur procurera un réseau d’égout efficace et respectueux de l’environnement.

Épuration des eaux de Benson (Sask.) : 43 928 \$ ont été fournis dans le cadre du PIC pour la modernisation de l’usine d’épuration des eaux du village de Benson. La collectivité faisait l’objet d’un avis préventif relativement à l’eau depuis décembre 2000 et avait besoin d’améliorations immédiates à son système de filtration de l’eau. Le projet prévoit l’installation d’un nouveau système de filtration, d’un nouveau matériel de ventilation, d’un processus de prétraitement et d’un nouveau système de lavage à contre-courant. Le projet, terminé en février 2002, a donné lieu au retrait de l’avis préventif.

L’usine de traitement des déchets biologiques solides de Prince Albert (Sask.) transformera les déchets biologiques en compost pour couvrir le vieux site d’enfouissement de la ville. Le nouveau couvert favorisera la croissance de la végétation au site d’enfouissement. Les émissions nocives seront réduites car les bio-solides ne seront plus incinérés. Le compost pourrait aussi servir à l’aménagement paysager de la ville ou à l’amendement des sols.

Ville d’Edmonton (Alta) – Le projet d’habitation Rotary Millennium prévoit la construction d’un immeuble d’habitation de 25 unités en soutien aux efforts d’Edmonton Inner City Housing en vue d’accroître la quantité de logements sûrs et abordables dans la ville. Ces nouveaux domiciles procureront aux familles et aux résidents défavorisés et à faible revenu des quartiers centraux d’Edmonton une meilleure qualité de vie sur les plans du confort, de la sécurité et de l’abordabilité.

Edmonton (Alta) – Centre d’excellence – usine de traitement des eaux usées de Gold Bar

Ce projet est un autre élément important de la vision à long terme de la ville d’Edmonton, qui est de devenir un chef de file de la gestion de l’eau et des eaux usées et de créer de nouvelles possibilités d’affaires par la mise au point et la commercialisation de nouvelles technologies et de nouveaux processus dans ce domaine. La nouvelle installation de Gold Bar contribuera à accroître la recherche dans le domaine des technologies de traitement de l’eau et des eaux usées et à accroître les essais et la mise au point de nouvelles technologies pour réduire les émissions de bio-gaz et d’effluents de déchets solides.

Abbotsford et Mission (C.-B.) – Le district régional de Fraser Valley recevra environ 6,7 millions de dollars pour un système de filtration de 10,4 millions de dollars à Norris Creek pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation en eau d'Abbotsford et de Mission. Les unités de filtration sur membrane pourront traiter 54,5 millions de litres d'eau par jour, éliminant la couleur et la turbidité de l'eau et tout parasite ou cryptosporidium pouvant se trouver dans l'eau. Ce projet améliorera la qualité de l'eau de 64 000 foyers.

3. Entente de partenariat Canada-Manitoba sur la protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge

L'exécution de l'entente s'est poursuivie au cours de la dernière année pour offrir une infrastructure de protection améliorée contre les inondations aux collectivités de la vallée de la rivière Rouge ainsi qu'aux domiciles privés et aux entreprises de la vallée. Lorsque l'entente prendra fin en 2003, environ 14 collectivités et quelque 1 700 particuliers profiteront de la norme de protection « niveau de crue de 1997 plus deux pieds de franc-bord ».

Environnement Canada a terminé le travail d'amélioration du réseau hydrométrique dans le cadre de cette entente au cours de l'année se terminant le 31 mars 2002. Le réseau offrira des données précises et opportunes pour la prévision des régimes de crue estivale. Le travail effectué par Ressources naturelles Canada pour le compte de DEO est un autre excellent exemple de cette coopération. La dendochronologie (étude des anneaux des arbres) qu'effectue RNCan nous permettra d'obtenir des renseignements importants sur les régimes de crue.

4. Royal Roads University

En 2001-2002, on a utilisé les fonds liés à la fermeture des bases militaires pour poursuivre la réfection des bâtiments historiques de Royal Roads en Colombie-Britannique afin de répondre aux besoins de la nouvelle Royal Roads University. La réfection se fait avec la contribution de la collectivité et respecte l'apparence de la propriété edwardienne du tournant du siècle. Les fonds liés à la fermeture des bases sont également affectés à la réduction des coûts de fonctionnement d'une université moderne dans des bâtiments d'un certain âge et à l'entretien des quatre jardins historiques. La réfection et la modernisation des installations entraîneront une réduction des coûts de fonctionnement par étudiant.

F. PROGRAMMES HÉRITÉS

Objectif stratégique :

Recouvrer les contributions remboursables conformément aux conditions contractuelles.

1. Contexte

De 1987 à 1995, DEO a mis en œuvre le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien auprès des entreprises de l'Ouest du pays. Le programme offrait des contributions remboursables aux entreprises qui élaboraient de nouveaux produits, pénétraient de nouveaux marchés, adoptaient de nouvelles technologies ou remplaçaient des importations. Les clients et les partenaires partageaient les risques en injectant des capitaux propres dans ces projets.

2. Résultats obtenus

En 2001-2002, DEO a recouvré 13,9 millions de dollars de son portefeuille de programmes hérités antérieur à 1995. Les recettes provenant des contributions remboursables diminueront graduellement suite à l'abandon par le Ministère en 1995 de ce type de financement.

DEO effectue le suivi de chaque compte conformément aux conditions des accords et pour garantir la conformité à la politique du gouvernement du Canada en matière de comptes débiteurs.

Dans l'exécution de ses activités de recouvrement, le Ministère applique une démarche qui consiste à travailler avec les entreprises pour que celles-ci adaptent leurs plans de remboursement aux fluctuations des affaires et à faire en sorte que, avec de bonnes pratiques d'affaires, les entreprises aient de bonnes chances de survivre et de contribuer à la croissance économique de l'Ouest canadien.

G. INITIATIVES HORIZONTALES

1. Stratégie de développement durable

La Stratégie de développement durable (SDD) 2000 de DEO, d'une durée de trois ans, a été déposée en 2001. Le Ministère est déterminé à atteindre les trois objectifs de la stratégie :

- favoriser l'intégration du développement durable aux pratiques des PME de l'Ouest canadien par l'intermédiaire des partenaires du réseau de DEO;
- intégrer le développement durable aux programmes, aux services et aux activités que DEO offre directement et en partenariat;
- promouvoir une culture de développement durable au sein de DEO.

DEO a mis des outils et de l'information à la disposition de ses partenaires et les incite à enseigner à leurs clients les concepts et les applications de développement durable pour qu'ils les intègrent à leurs pratiques commerciales quotidiennes. En outre, l'intégration du développement durable à la prise de décisions, à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de programmes se fait par l'entremise d'examens d'assurance de la qualité, d'évaluations des projets et de modifications aux systèmes financiers et aux systèmes d'établissement de rapports sur les projets.

Principaux résultats en 2001-2002 :

- Mise en service de systèmes de gestion de l'environnement (SGE)
 - DEO met actuellement en service un SGE répondant à ses besoins et à son mandat
- Mise en œuvre d'une politique ministérielle
 - Le Ministère a adopté une politique environnementale en janvier 2002 comme étape clé de la mise en service d'un SGE.
- Formation du personnel et des membres du RSEOC en développement durable
 - En collaboration avec les partenaires du RSEOC, DEO a mis au point un outil de formation en ligne en 2001-2002. Son lancement est prévu pour la semaine de l'environnement (2-8 juin) en 2002-2003.
- Rapports annuels
 - Un rapport annuel sur la mise en service du SGE de DEO est prévu pour l'automne 2002.

DEO a travaillé avec Environnement Canada au financement du programme EcoDesign Innovation (EDI). Ce programme (auquel DEO a fait une contribution de 132 855 \$ dollars) était dirigé par un comité directeur composé des partenaires au financement et de diverses organisations, dont le Programme d'aide à la recherche industrielle, du Conseil national de recherches, de l'Association canadienne des industries de l'environnement (ACIE) et d'Industrie Canada. Le Science Council de C.-B. a administré le programme en partenariat avec l'ACIE de C.-B.

Huit entreprises manufacturières de C.-B. et six sociétés d'experts-conseils ont participé au programme EDI et ont toutes réussi à créer des économies de coûts, à accroître leurs revenus et à réduire les incidences de leurs organisations sur l'environnement. Mentionnons comme résultats des réductions estimatives de 142 tonnes de déchets solides, de 8 525 gigajoules en gaz naturel, de 225 900 kilowatts-heure en électricité et de 480 tonnes de gaz à effet de serre. La plus grande partie des gains environnementaux et des économies de coûts/augmentations des revenus a été obtenue par une réduction de l'énergie, de l'utilisation d'eau et de l'évacuation d'eaux usées.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les buts, les objectifs, les indicateurs de rendement et les réalisations de la Stratégie de développement durable (SDD 2000) en 2001-2002 à l'adresse

http://www.wd.gc.ca/fra/rpts/strategies/sd_plan/sd2000/update.htm

2. Langues officielles

En 2001-2002, DEO a connu une autre bonne année en ce qui touche l'offre de ses produits et services au grand public dans les deux langues officielles et l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. On peut consulter le plan d'action de quatre ans de DEO en matière de langues officielles à l'adresse Web suivante :

<http://www.wd.gc.ca/fra/rpts/strategies/ola/2004/default.htm>.

DEO a complètement mis en œuvre sa stratégie à l'intention des francophones en 2001-2002. La première partie de la stratégie a consisté à intégrer les organisations francophones à vocation économique (OFVE) au Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC). Les OFVE sont des organisations indépendantes, sans but lucratif, dirigées par des conseils d'administration bénévoles représentatifs de la province. Les OFVE sont La Société de développement économique de la Colombie-Britannique, la Chambre économique de l'Alberta, le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba.

L'intégration des OFVE au RSEOC améliorera et soutiendra le développement économique des collectivités francophones, le développement des petites entreprises francophones et la prestation de services dans la langue officielle du choix du client du RSEOC. La création des OFVE ne visait pas à soutirer des responsabilités aux autres partenaires mais plutôt à compléter les services actuellement offerts par les partenaires. Les OFVE offrent des services comme les suivants : services-conseils en gestion, services de réseautage, organisation d'ateliers et de séances d'information et élaboration de projets en langue française. Pour plus de renseignements sur les OFVE, veuillez visiter la page Web <http://www.wd.gc.ca/fra/pos/fedo/default.htm>.

La stratégie à l'intention des francophones prévoit la création d'un fonds pour les initiatives de développement économique spéciales (IDES) de 200 000 \$ par région par an et d'un fonds de 800 000 \$ sur trois ans pour les initiatives s'appliquant à tout l'Ouest. La stratégie consiste aussi à constituer, en partenariat avec une institution financière

régionale, une provision pour pertes sur prêts de 400 000 \$ sur trois ans pour améliorer l'accès des entrepreneurs francophones aux capitaux.

De plus, l'année a marqué la création de nouveaux partenariats par la signature d'un protocole d'entente entre DEO et Patrimoine canadien. Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) fournit des fonds de contrepartie pour inciter les organisations fédérales à soutenir les collectivités de langues officielles. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements sur le programme de PICLO sur le site Web de Patrimoine canadien à l'adresse http://www.canadianheritage.gc.ca/offlangoff/ci-ic/piclo-ipolc/index_f.cfm.

Grâce à ce partenariat, deux projets en Alberta ont obtenu du financement en 2001-2002.

1. Le projet La Société La Grande Place francophone de Calgary soutient le développement continu du quartier francophone proposé à Calgary. La «Grande Place francophone» stimulera le développement économique et culturel de la communauté francophone de Calgary. Le coût total du projet est de 102 861 \$, dont 38 500 proviennent de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.
2. Le projet de tourisme patrimonial francophone Lac La Biche/Plamondon prévoit la création et la promotion de diverses attractions touristiques bilingues. Le coût de réalisation de ce projet est de 157 103 \$, dont 41 727 ont été injectés par DEO.

3. Initiative d'amélioration des services

Pour donner suite aux résultats de l'enquête sur la satisfaction des clients de l'année précédente, DEO a élaboré un plan d'exécution des priorités en matière de prestation de services, en particulier en ce qui concerne les délais, en vue de répondre aux attentes des clients. Ce plan prévoyait la formation d'agents en techniques de consultation de la clientèle, l'amélioration des processus internes pour réduire le temps de traitement des demandes et la création de formulaires d'évaluation des séminaires fondés sur l'outil commun de mesure pour mieux évaluer la qualité et le contenu des séminaires.

On a entrepris le projet d'examiner complètement les produits d'information actuels à l'intention des petites entreprises afin de les adapter à un environnement interactif sur le Web dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct afin de mieux répondre aux besoins des clients.

Enquête sur la satisfaction de la clientèle 2001-2002

Une enquête sur la satisfaction de la clientèle a été réalisée au moyen de la même banque générale de clients que l'année précédente.

Selon cette enquête, 75 p. 100 des répondants – environ le même pourcentage que l'année précédente – ont exprimé leur satisfaction. Cette mesure a permis d'observer des

améliorations du degré de satisfaction dans un certain nombre de domaines, notamment : la prestation des services conformément aux engagements (amélioration de 5 %) et la communication dans la langue officielle du choix du client (amélioration de 11 %).

En plus de ses propres activités d'amélioration des services, DEO a fait d'importantes contributions au travail des comités interministériels des services axés sur le citoyen. Au nombre de ces contributions, mentionnons les services de consultation aux autres ministères et l'aide à la planification et à la présentation aux employés du gouvernement de séances de formation sur l'amélioration des services.

4. Gouvernement en direct (GED)

DEO a dressé et approuvé un plan public pour l'initiative Gouvernement en direct. On peut le consulter à l'adresse <http://www.wd.gc.ca/fra/rpts/strategies/default.htm>. Les services en ligne mis au point jusqu'à présent sont principalement des services d'information. On peut trouver les services en ligne actuels de DEO à l'adresse <http://www.wd.gc.ca/fra/default.asp>.

DEO a procédé à des consultations électroniques au moyen d'enquêtes et de groupes de réflexion composés de clients, de partenaires et de membres du personnel pour déterminer le degré et le type d'intérêt à l'égard des services en ligne comme canal de communication supplémentaire. Les clients de DEO ont manifesté un intérêt particulier à l'égard de la possibilité d'avoir un choix, notamment en ce qui touche l'information primaire sur les lignes directrices s'appliquant aux programmes et la capacité secondaire de traiter les demandes de paiement. Ils aimeraient aussi avoir accès à une fonction de recherche perfectionnée pour les aider à trouver ce dont ils ont besoin sur le site Web de DEO.

DEO a lancé l'étape de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de GED en janvier 2002 et a examiné le processus de contrôle préalable et de régie du GED afin de mieux tenir compte du nouvel accent sur la gestion de projet. Un processus de contrôle préalable a été mis au point pour assurer la transition du contenu des programmes et services à la prestation effective de services en ligne au grand public.

Les partenaires à la prestation de services de DEO ont lancé des projets spéciaux pour accroître leur participation à l'initiative fédérale Gouvernement en direct et leur capacité de s'engager dans des activités locales de développement économique communautaire. Par exemple, en 2001-2002, DEO a fourni un financement supplémentaire aux SADC, aux associations provinciales de développement des collectivités, à l'IFE et aux OFVE pour l'initiative Partenaires en ligne I (PEL-1). L'initiative a amélioré l'infrastructure technologique des partenaires à la prestation de services de DEO, leur permettant ainsi de participer davantage aux initiatives de Gouvernement en ligne et d'améliorer leur efficacité dans la prestation de services aux PME. Les projets pilotes de Partenaires en ligne II (PEL-2) ont démontré comment les SADC pourraient accroître leur participation à l'économie fondée sur le savoir. Parmi ces projets pilotes figuraient le Northern Manitoba E-Business Resource and Training Centre, la Digital Community and SME

Resource Database, également au Manitoba, et le PeaceInfoGate (www.PeaceInfoGate.com), une solution à guichet unique pour obtenir de l'information gouvernementale à Peace County, en Alberta. Un des projets en cours d'élaboration vise à doter les partenaires d'une plus grande capacité de prestation de services en ligne aux Canadiens de l'Ouest. Le lien vers les partenaires du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien se trouve à l'adresse <http://www.wd.gc.ca/fra/pos/default.htm>.

En outre, des projets comme un centre des médias perfectionné et un centre de recherche sont évalués et élaborés par le personnel ministériel. Les directeurs des services à la clientèle ont constitué cinq équipes de l'Ouest pour examiner les modules d'information qui peuvent être présentés en ligne, et l'équipe du commerce électronique a déjà travaillé à l'élaboration d'un exposé virtuel sur le commerce électronique et d'un ensemble de fiches de renseignements

5. Fonction de contrôleur moderne

Au cours de la dernière année, DEO a mis au point plusieurs nouvelles pratiques de gestion conformes au cadre de gestion du gouvernement du Canada décrit dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*. Il a créé un bureau de modernisation de la fonction de contrôleur sous l'égide d'un comité directeur de la fonction de contrôleur moderne de haut niveau. Le bureau a dressé un plan de travail pour l'initiative et a entrepris une évaluation de la capacité de modernisation de la fonction de contrôleur. Cette évaluation mènera à l'adoption par le Ministère d'un plan d'action pluriannuel visant à faciliter la mise en œuvre de son initiative d'amélioration de la gestion.

Au nombre des réalisations importantes à ce jour figurent les suivantes :

- Perfectionnement continu du cadre stratégique du Ministère, qui constitue le fondement de la planification, du fonctionnement et de l'établissement de rapports sur le rendement à long terme.
- Mise à jour du processus d'évaluation des projets de subventions et contributions, ce qui permettra au Ministère de mieux lier les activités et les ressources au rendement et aux résultats.
- Mis en œuvre d'un processus d'examen de l'assurance de la qualité permettant d'assurer une diligence raisonnable et de mettre cet exercice par écrit avant d'injecter des fonds dans les projets de subventions et contributions. Le processus comportait l'élaboration d'une norme d'évaluation du risque pour tous les projets.
- Modernisation du système d'information sur les finances et les programmes du Ministère et mise en œuvre réussie de la Stratégie d'information financière du gouvernement. Le système permet au personnel de tous les échelons de l'organisation d'obtenir une information financière plus utile et ponctuelle et de mieux coordonner ainsi la prise de décisions.

H. RÉSULTATS FINANCIERS

Tableaux financiers sommaires

Les tableaux financiers suivants indiquent les ressources dont disposait le Ministère en 2001-2002 et la manière dont ces ressources ont été employées, ainsi que les recettes générées par le Ministère. Les tableaux donnent aussi une information historique comparative pour les deux exercices antérieurs. Prière de noter que DEO a communiqué les tableaux suivants :

Tableau financier 1 – Sommaire des crédits approuvés

Tableau financier 2 – Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau financier 3 – Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau financier 4 – Recettes non disponibles

Tableau financier 5 – Paiements législatifs

Tableau financier 6 – Paiements de transferts

La source de l'information incluse dans ces tableaux financiers est :

- La colonne « Dépenses prévues » indique les montants des dépenses prévues au début de l'exercice et les données sont tirées de la colonne « Dépenses prévues 2001-2002 » du Rapport sur les plans et les priorités de l'exercice 2001-2002.
- La colonne « Autorisations totales » indique les Autorisations totales, qui incluent le Budget des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses et autres autorisations transférées à DEO par les crédits du Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'exercice 2001-2002, ce qui est conforme aux autorisations rapportées dans les comptes publics de 2001-2002.
- La colonne « Réelles » indique les dépenses et les revenus réels, tels que rapportés dans les Comptes publics de 2001-2002.

Tableau financier 1**Sommaire des crédits approuvés**
Besoins financiers par autorisation

(en millions de dollars)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	2001-2002		
Crédit	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
120 Dépenses de fonctionnement	38,6	48,5	45,1
125 Subventions et contributions	223,4	216,3	178,0
(S) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	15,0	17,3	17,3
(S) Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	3,0	6,4	6,4
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,5	4,7	4,7
Total pour le Ministère	284,5	293,2	251,5

Crédit 120 – Dépenses de fonctionnement

L'augmentation de 6,5 M\$ au titre des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues est due principalement à :

- une augmentation des coûts salariaux à la suite de la signature de conventions collectives en cours d'exercice – 1,4 M\$;
- des coûts salariaux et des dépenses non salariales supplémentaires pour :
 - le nouveau Programme d'innovation et d'investissement dans les collectivités approuvé en cours d'exercice – 1,2 M\$
 - activités supplémentaires des conseils fédéraux régionaux approuvées au cours de l'exercice – 0,9 M\$
 - mise en œuvre de l'initiative Service Canada – 0,3 M\$
 - mise à niveau du matériel informatique et des logiciels – 1,9 M\$
 - amélioration des systèmes de rapports – 0,5 M\$

Crédit 125 – Subventions et contributions

La diminution de 45,4 M\$ des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues est due principalement à :

- des retards dans la mise en œuvre du programme Infrastructures Canada – 63,6 M\$
- l'approbation d'une subvention à la BC Cancer Foundation pour le Genome Sequence Centre – 10,0 M\$
- l'approbation du Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités – 7,4 M\$

Tableau financier 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère

(en millions de dollars)

	2001-2002		
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
ETP	364	-	351
Fonctionnement			
Crédit 120 – Dépenses de fonctionnement	38,6	48,5	45,1
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,5	4,7	4,7
Dépenses de fonctionnement totales	43,1	53,2	49,8
Subventions et contributions	241,4	240,0	201,7
Dépenses brutes totales	284,5	293,2	251,5
Moins :			
Recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes totales	284,5	293,2	251,5
Autres recettes et dépenses :			
Recettes versées au Trésor	(33,5)	-	(48,0)
Coût des services fournis par d'autres ministères	3,9	-	4,4
Coût net du Programme	254,9	297,1	207,9

Tableau financier 3
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles de 1999-2000 à 2001-2002

(en millions de dollars)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	1999-2000		2000-2001		<u>2001-2002</u>	
	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Dépenses réelles
Fonctionnement						
Crédit 120 – Dépenses de Fonctionnement	31,8	39,1	36,8	42,0	38,6	45,1
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,8	4,4	4,1	4,6	4,5	4,7
Dépenses de fonctionnement totales	35,6	43,5	40,9	46,6	43,1	49,8
Subventions et contributions						
Crédit 125 - Subventions et contributions	164,8	145,4	177,8	142,4	223,4	178,0
S) <i>LPPE/LFPEC</i>	21,0	26,3	20,0	25,0	18,0	23,7
Subventions et contributions totales	185,8	171,7	197,8	167,4	241,4	201,7
Total	221,4	215,2	238,7	214,0	284,5	251,5

Différence des dépenses prévues :

L'augmentation des dépenses prévues au cours de deux exercices précédents est due principalement aux :

Crédit 120 – Fonctionnement

- l'approbation du programme Infrastructures Canada – 2,9 M\$;
- le renouvellement de l'Initiative des Centres de services aux entreprises du Canada – 3,7 M\$;
- dépenses salariales supplémentaires à la suite de la signature des conventions collectives – 0,9 M\$;
- diminution nette d'autres ressources – 0,7M\$;

Crédit 125 – Subventions et contributions

Se référer au tableau 6 – Paiements de transfert, pour plus d'information.

Différence des dépenses réelles :

L'augmentation des dépenses prévues au cours de deux exercices précédents est due principalement aux :

Crédit 120 – Fonctionnement

- l'approbation du programme Infrastructures Canada – 2,5 M\$;
- l'augmentation des dépenses salariales à la suite de la signature des conventions collectives – 2,0 M\$;
- l'approbation du Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités – 1,2 M\$;

Crédit 125 – Subventions et contributions

- une augmentation de 21,0 M\$ du programme Infrastructures Canada;
- une subvention de 10,0 M\$ à la BC Cancer Foundation for the Genome Sequence Centre;
- Se référer au tableau 6 – Paiements de transfert, pour plus d'information..

Tableau financier 4 Recettes non disponibles

(en millions de dollars)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	2001-2002				
	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Contributions remboursables	29,0	26,7	15,0	-	19,3
Autres recettes	7,5	3,4	0,5	-	2,3
<i>LPPE</i> – Frais de service	21,5	12,9	15,0	-	13,8
<i>LFPEC</i> – Frais de service	--	12,5	3,0	-	12,6
Recettes totales versées au Trésor	58,0	55,4	33,5	-	48,0

Le Ministère n'a pas de recettes disponibles. Par conséquent, puisqu'il n'y a aucune autorisation en ce qui a trait aux recettes disponibles, la colonne Autorisations totales ne s'applique pas au ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

Les recettes versées au Trésor sont les suivantes :

- le remboursement des contributions remboursables octroyées par le Ministère par le passé et les intérêts s'y rattachant ainsi que d'autres recettes ;
- d'autres recettes à la suite de l'aliénation des biens excédentaires de l'État; des frais reliés aux lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels; les ajustements pour l'établissement des comptes payables des exercices précédents; les remboursements des dépenses de fonctionnement des exercices précédents.
- les frais de service des prêts garantis, c'est-à-dire les frais de service de prêts accordés en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE) et la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC).

Tableau financier 5 Paiements législatifs

(en millions de dollars)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	2001-2002				
	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
(S) Passif au titre de la LPPE	26,3	23,5	15,0	17,3	17,3
(S) Passif au titre de la LFPEC	--	1,5	3,0	6,4	6,4
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,4	4,6	4,5	4,7	4,7
Total des paiements réglementaires	30,7	29,6	22,5	28,4	28,4

Les paiements législatifs comprennent :

- le paiement des garanties pour pertes sur prêts aux banques et aux établissements financiers dans le cas des provisions pour pertes sur prêts aux termes de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE) et la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC).
- les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Tableau financier 6

Paiements de transfert

(en millions de dollars)

**Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada**

2001-2002

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Subvention ¹	0,0	0,0	5,0	10,0	10,0
Subventions totales	0,0	0,0	5,0	10,0	10,0
CONTRIBUTIONS					
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien ²	54,8	69,0	118,1	67,9	67,9
Programme de développement des collectivités	23,8	22,7	--	21,6	21,6
Ententes de partenariat	7,3	13,6	--	19,6	19,6
Programme du réseau de prestation de services	6,0	7,6	--	10,2	10,2
Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités	--	--	--	7,4	7,4
Programme des fonds d'emprunt et d'investissement	1,3	6,0	7,6	2,8	2,8
Entente sur le développement de Winnipeg	0,1	1,2	--	0,8	0,8
Programme des travaux d'infrastructure du Canada	18,3	5,8	8,0	8,0	6,1
Programme Infrastructures Canada ³	--	0,3	84,7	57,4	21,1
Programme Sandspit Harbour	0,9	0,3	--	--	--
Initiative d'adaptation économique des collectivités	8,9	9,5	--	--	--
Programme de protection contre les crues de la rivière Rouge	24,0	6,4	--	10,5	10,5
(S) Passif au titre de la LPPE	26,3	23,5	15,0	17,4	17,3
(S) Passif au titre de la LFPEC	--	1,5	3,0	6,4	6,4
Contributions totales	171,7	167,4	236,4	230,0	191,7
Total des paiements de transfert	171,7	167,4	241,4	240,0	201,7

¹ Une subvention de 10 M\$ a été accordée à la BC Cancer Foundation pour soutenir le Centre de séquençage du génome.

² Pour améliorer la divulgation, la colonne « Autorisations totales » reflète les ajustements internes entre les programmes.

³ Les dépenses prévues pour les six années du Programme Infrastructure Canada, qui a débuté en 2002-2001, ont été plus lentes que prévues. Des fonds non prévus sous l'égide de ce programme, qui n'ont pas déjà été transférés aux prochaines années, sont admissibles à un report.

SECTION IV : APPENDICES – INITIATIVES HORIZONTALES

A. L'Accord de Vancouver
Ministères responsables : DEO, Développement des ressources humaines Canada et Santé Canada
L'accord de Vancouver est un accord tripartite non financé conclu entre le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique et la ville de Vancouver. Les trois ministères du gouvernement fédéral responsables de l'accord n'ont pas d'allocations spécifiques pour cette initiative.
Partenaires :
Les autres partenaires fédéraux sont Justice Canada, Industrie Canada, Patrimoine canadien, la GRC, la Société canadienne d'hypothèque et de logement, Condition féminine Canada, le Service correctionnel du Canada, Affaires indiennes et du Nord canadien et Citoyenneté et immigration Canada. Comme cela est le cas pour les trois ministères fédéraux responsables, ces partenaires n'ont pas de crédits particuliers pour l'Accord.
Structure de l'autorité :
Un Comité politique composé de trois membres dirige l'accord. Le gouvernement fédéral est représenté par l'honorable Stephen Owen, secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien). Les autres membres sont George Abbott, ministre des Services aux collectivités, aux Autochtones et aux femmes de la C.-B., et Philip Owen, maire de la Ville de Vancouver. Le Comité politique est appuyé par un comité de gestion de neuf membres (trois cadres supérieurs de chaque gouvernement) qui est lui-même appuyé par une unité de coordination.
Description :
En mars 2000, les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de la ville de Vancouver ont signé l'Accord de Vancouver, un accord quinquennal de développement engageant les partenaires à travailler de concert, dans le cadre de leurs sphères de compétence et de leurs mandats, et avec les communautés de Vancouver. L'objectif de l'accord est d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie coordonnée visant à stimuler et à soutenir le développement économique, social et communautaire durable afin de créer des communautés saines, sûres et durables. Voici les éléments que les partenaires ont convenu d'intégrer à l'accord :
<ul style="list-style-type: none">• mettre d'abord l'accent sur le Downtown Eastside de Vancouver;• créer des processus pour engager les membres de la communauté à atteindre leurs objectifs économiques, sociaux et communautaires;• voir à ce que les initiatives dans le cadre de cet accord soient liées entre elles et s'enrichissent mutuellement;• faire des investissements équilibrés en soutien au changement social et économique dans le cadre de leurs mandats respectifs;• financer initialement les activités dans le cadre de cet accord par un ciblage plus efficace des affectations gouvernementales;• susciter du financement en provenance de partenaires non gouvernementaux;• utiliser leurs processus individuels d'autorisation pour engager les fonds nécessaires lorsqu'ils conviennent de soutenir une activité dans le cadre de cet accord.
Les résultats des activités font l'objet de rapports réguliers.

Information sur le rendement :	
Résultats escomptés :	Mesures de la réalisation des résultats escomptés :
<p>Le but de cet accord est de créer des communautés durables, saines et sûres à Vancouver. Dans ces communautés, toutes les organisations, des groupes officieux aux gouvernements, travaillent de concert et efficacement à l'amélioration de la qualité de vie de tous. Toutes les activités dans le cadre de l'accord visent des résultats qui contribuent à l'atteinte de cet objectif.</p>	<p>Il y a un processus continu de collecte d'information sur les résultats des activités dans le cadre de l'Accord de Vancouver. L'information recueillie servira à terminer l'élaboration d'une stratégie d'ensemble pour évaluer l'efficacité de l'accord.</p>

B. Stratégie relative aux autochtones en milieu urbain de Winnipeg

Ministères responsables: CFM/DEO

Le Conseil fédéral du Manitoba (CFM) a entamé une approche dirigée localement pour établir une Stratégie pour les autochtones en milieu urbain pour Winnipeg (SAMU-W). DEO est l'un des dix ministères fédéraux impliqués dans la stratégie. DEO fournit des ressources affectées spécialement au secrétariat de la SAMU-W. Le Bureau du Conseil privé BCP) fournit le financement supplémentaire.

Partenaires :

Les partenaires fédéraux sont – Santé Canada, Justice Canada, Industrie Canada, le ministère de la Défense nationale, le Service correctionnel du Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, BCP et DEO. Les autres partenaires incluent : la province du Manitoba, l'Assembly of Manitoba Chiefs (AMC), la Manitoba Metis Federation (MMF) et le Business Council of Manitoba.

Structure de l'autorité :

La structure organisationnelle de la stratégie comprend le sous-comité des hauts fonctionnaires (représentants du Conseil fédéral du Manitoba (CFM) provenant des ministères partenaires). Tous les partenaires sont membres du groupe de travail et du groupe des opérations de la SAMU-W (à la fin de 2001, ce groupe est devenu un groupe spécial pour des projets particuliers). Le groupe de travail se réunit chaque mois et se rapporte au sous-comité des cadres supérieurs.

Description :

En avril 1999, le CFM a élaboré un document d'orientation politique décrivant l'ensemble de la stratégie comprenant une liste de tous les programmes qui font partie de la stratégie. Les programmes de la SAMU s'étendent des programmes continus/traditionnels aux nouvelles initiatives qui répondent à des besoins de collectivités autochtones de Winnipeg. Le 7 juillet 1999, un protocole d'entente de trois ans fut signé la province du Manitoba pour la coordination du développement socio-économique durable des populations autochtones de Winnipeg. Le protocole d'entente a pris fin le 31 mars 2002.

Information sur le rendement :

Des rapports semestriels sont préparés pour chacun des 5 domaines de la SAMU-W : des Collectivités saines, la Santé, la Justice, le Développement de l'emploi et le Développement économique. Le rapport comprend des données sur – la description du programme, les principaux objectifs, les clients, les sources de financement. Le secrétariat de la SAMU-W distribue une liste cumulative de projets aux partenaires stratégiques. Au sein de la région, les représentants de la SAMU-W connaissent maintenant leurs homologues fédéraux et ont une meilleure compréhension globale des projets mis en œuvre pour les peuples autochtones à Winnipeg. Le partage de l'information a créé des opportunités de collaborer à des initiatives.

Lorsque le secrétariat de la SAMU-W est informé de la possibilité d'un projet, soit de la part d'un requérant ou d'un partenaire de la stratégie, l'information est partagée entre les partenaires, ce qui par conséquent réduit le travail du requérant. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2001-2002 pour partager l'information sur les propositions de projet et la recherche du financement. En janvier 2001, le groupe de travail de la SAMU-W a engagé Conseils et Vérification Canada (CVC) pour réaliser un examen de la mise en œuvre et de l'état d'avancement de la stratégie. Une étude a été entreprise des 22 agents d'exécution de tierce partie qui ont reçu un financement de projet de l'un ou de plusieurs partenaires fédéraux. Dans le cadre de cette étude concernant les objectifs de la stratégie (voir ci-dessous) on demandait aux agents d'exécution de déterminer les lacunes dans la prestation du service et d'offrir des suggestions pour une amélioration. L'étude indiquait que, dans l'ensemble, les objectifs de la stratégie étaient atteints. Cependant, il n'était pas possible de déterminer dans quelle mesure cette réussite pouvait être attribuée à la stratégie.

L'objectif de la stratégie consistant à se doter d'un mécanisme pour améliorer la coordination de la prestation des services se réalise. Les partenaires fédéraux de la SAMU-W ont rédigé un sommaire des obstacles et débouchés horizontaux que l'on pensait systématiques. Parmi les avantages présumés d'une démarche coordonnée, on retrouvait une réduction des exigences relatives à la présentation de rapports pour les agents d'exécution, une réduction des lacunes dans le service et une amélioration de l'efficacité du programme pour la collectivité autochtone. Le sommaire a été présenté au sous-comité des hauts fonctionnaires et ensuite au groupe de travail sur la coordination fédérale des activités dans les régions du Canada.

Résultats escomptés	Mesures de la réalisation des résultats escomptés
<p>Buts/attentes liés à la stratégie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. augmentation des partenariats avec d'autres intervenants; 2. amélioration de l'appropriation par la collectivité; 3. renforcement de la collectivité par l'accroissement des capacités; 4. amélioration/augmentation de l'accès des autochtones aux possibilités de développement. 	<p>1. Augmentation des partenariats</p> <p>DEO finance une étude sur la mobilité au cours de laquelle on interrogera les autochtones nouvellement arrivés à Winnipeg pour déterminer l'accessibilité et le bien-fondé des services et prendre connaissance des changements sur 18 mois. Le questionnaire a été élaboré avec la contribution de l'AMC et de la MMF. La province est membre du comité directeur et a joué un rôle consultatif dans la conception globale de l'enquête.</p> <p>La SHLC a présenté une proposition pour la mise sur pied d'un programme de formation pour les gestionnaires du logement et a reçu un financement des trois autres partenaires fédéraux.</p> <p>2. et 3. Amélioration de l'appropriation par la collectivité et accroissement des capacités</p> <p>Selon les données du rapport de CVC et les sommaires de projet présentés par les agents de projet des ministères partenaires, il y a une amélioration de la participation de la collectivité et de l'appropriation des résultats des projets par la collectivité. Les agents de projet ont tendance à accorder une note moyenne à élevée à l'accroissement des capacités dans chaque projet et les agents d'exécution reconnaissent que les compétences du personnel et des bénévoles s'améliorent. Bon nombre des projets de la SAMU-W comportent un élément de sensibilisation à la culture autochtone qui profite au personnel, aux pourvoyeurs de soins et aux clients.</p>

C. Stratégie de partenariat régional – Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux de la Saskatchewan

Ministère(s) responsable(s) :

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada – président, Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux de la Saskatchewan (CHFFS)

Partenaire(s) :

Bureau du Conseil privé, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), Patrimoine canadien, le Service correctionnel du Canada, Santé Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest. Chacun de ces ministères a fait une contribution de 50 000 à 115 000 \$.

Structure de l'autorité :

Une équipe régionale relève, par l'intermédiaire d'un directeur général, du comité de gestion du Conseil des hauts fonctionnaires présidé par Terry Gibson, SMA, Diversification de l'économie de l'Ouest, Région de la Saskatchewan. Le groupe bénéficie aussi des conseils et de la collaboration de divers partenaires des niveaux fédéral, provincial, municipal et des ONG.

Description :

La Stratégie de partenariat régional (SPR) est un projet pilote de quatre ans lancé le 1^{er} avril 2002 par le CHFFS pour régler de manière horizontale les questions autochtones cernées et vérifier l'efficacité de l'utilisation d'un cadre commun de responsabilisation de la gestion fondé sur les résultats. Le premier grand projet mis par œuvre par l'équipe de la SPR est le projet pilote de démonstration de Regina.

Information sur le rendement:

Les principaux résultats de l'année en cours sont liés à l'avancement du projet pilote de démonstration de Regina. L'objectif général de l'initiative est de soutenir les efforts des dirigeants communautaires, des éducateurs et du secteur privé du centre-nord et de l'agglomération centrale de Regina en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies de croissance au moyen d'une démarche fédérale intégrée. Le projet pilote cherchera à adapter le Cadre de responsabilisation et de gestion axé sur les résultats pour créer un outil fédéral commun de gestion horizontale.

Résultats escomptés :	
<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser les programmes fédéraux en soutien de la Scott Collegiate Community School 	<ul style="list-style-type: none"> Résolution de la question du déplacement du programme du syndrome d'alcoolisme fœtal Élaboration d'une entente unique Élaboration d'un cadre d'évaluation pour vérifier les résultats à court terme et à long terme
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie d'emploi jeunesse pour les autochtones en partenariat avec l'administration du développement économique régional de Regina 	<ul style="list-style-type: none"> Guichet fédéral unique pour l'interaction avec les dirigeants municipaux et d'entreprise Accroissement des possibilités d'emploi pour la jeunesse autochtone Accroissement du maintien des autochtones dans la population active Une main-d'œuvre stable et croissante pour l'avenir
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir une initiative dans le domaine de l'habitation axée sur le centre-nord de Regina 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de l'accès à la propriété La fierté liée à l'accès à la propriété contribue à : <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation de l'emploi - la diminution de l'abus de drogues - la diminution de la violence familiale - la diminution de la criminalité Formation sur tous les aspects de la propriété Augmentation de la main-d'œuvre dans les corps de métier
<ul style="list-style-type: none"> La mise à l'essai, le perfectionnement et le catalogage des outils qui facilitent les initiatives horizontales 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un outil de responsabilisation de la gestion fondé sur les résultats Capacité d'une équipe fédérale horizontale dévouée de favoriser et de soutenir la coopération et la collaboration interministérielles Capacité d'établir efficacement les coûts de projet à l'échelon interministériel (fédéral)
Résultats stratégiques :	
Régler les priorités des collectivités autochtones en milieu urbain et des collectivités durables ainsi que la question de la modernisation de la fonction de contrôleur.	